



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES DU PARC LOCATIF PRIVÉ AU 1^{ER} JANVIER 2022

Mai 2023

ONRE

Observatoire national
de la rénovation énergétique

Résumé

Les lois « Énergie et Climat » de 2019 et « Climat et Résilience » de 2021 ont introduit une exigence minimale de performance énergétique pour la location des logements. Sont ainsi interdits à la mise en location, en 2023, les logements présentant une consommation conventionnelle en énergie finale de plus de 450 KWh/m²/an, en 2025 les logements de classe G, en 2028 les logements classés F, puis en 2034 ceux classés E. Les logements du parc locatif privé sont directement concernés par ces nouvelles dispositions. Cette publication vise à décrire leurs principales caractéristiques.

Le parc locatif privé a une structure différente du parc de l'ensemble des résidences principales. Constitué pour près de 70 % d'appartements (contre 45 % dans l'ensemble des résidences principales), il est plus ancien, avec davantage de petits logements et de logements chauffés à l'électricité. Ces différences de caractéristiques permettent d'expliquer, à elles seules, la présence plus forte des passoires dans le parc locatif privé. Le taux de passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE) dans le parc locatif privé s'établit à 19,8 % contre 17,3 % dans l'ensemble des résidences principales, en lien notamment avec l'ancienneté et la plus petite surface des logements alors même que la part de maisons individuelles, en moyenne moins performantes énergétiquement que les appartements, y est plus faible. Les passoires énergétiques représentent 1,6 million de logements sur les 8 millions de logements qui composent le parc locatif privé. Les logements classés E (1,9 million de logements) y sont également légèrement sur-représentés : 23,3 % du parc locatif privé, contre 22 % dans l'ensemble des résidences principales. Moins de 10 % des passoires énergétiques du parc locatif privé, soit 140 000 de logements, sont très énergivores (G+), avec une consommation d'énergie finale supérieure à 450 KWh/m²/an.

Comme pour l'ensemble du parc de résidences principales, les passoires du parc locatif privé sont pour l'essentiel (91 %) des logements construits avant 1974. Les logements de moins de 30 m² représentent 24 % des passoires (contre 14 % du parc). Le taux de passoires est plus élevé dans les maisons individuelles (23 %) que dans les logements des immeubles en monopropriétés (20 %) et dans les appartements de copropriétés (17 %). Parmi les copropriétés (39 % des passoires), celles de moins de 20 logements comprennent davantage de passoires (23 % contre 14 % pour celles de plus de 80 logements). D'un point de vue géographique, les passoires sont à 68 % situées dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, en lien avec leur part dans le parc locatif privé (70 %). Parmi celles-ci, l'agglomération parisienne concentre à elle seule 30 % des passoires alors qu'elle ne constitue que 19 % du parc. Les autres agglomérations de plus de 100 000 habitants ont *a contrario* un taux de passoires en deçà de la moyenne des logements.

La moitié du parc locatif privé est occupé par des personnes seules. Les logements occupés, souvent de petite taille, sont dans ce cas plus souvent des passoires (21,8 %). Le parc locatif privé est possédé par des propriétaires plutôt âgés : 60 % des propriétaires bailleurs ont entre 50 à 80 ans et 14 % ont plus de 80 ans. Le taux de passoires énergétiques est plus élevé parmi les propriétaires les plus âgés et notamment parmi les plus de 80 ans (25 % des logements mis en location par cette classe d'âge). Un peu plus de la moitié (56 %) du parc locatif privé est possédé par des ménages appartenant aux deux derniers déciles des revenus (*i.e.* les revenus les plus élevés). Si un lien entre taux de passoires et revenus existe, il reste faible.

Mots clés : DPE, rénovation énergétique, parc locatif, logement

Auteurs

Thomas LE JEANNIC (SDES)

Ronan LE SAOUT (SDES)

Remerciements

La rédaction de cette publication a été rendue possible par la mise à disposition des données par l'Ademe. Des échanges sur la qualité des données et les résultats ont été effectués avec les membres d'un groupe de travail technique sur la rénovation énergétique dans le parc locatif privé. Nous les remercions pour leurs apports.

Sommaire

Introduction	4
I. Structure comparée du parc locatif privé et des résidences principales	5
II. Performance énergétique du parc locatif privé selon les caractéristiques des logements	7
III. Performance énergétique du parc locatif privé selon la localisation géographique	11
IV. Performance énergétique du parc locatif privé selon les caractéristiques des occupants	13
V. Performance énergétique du parc locatif privé selon les caractéristiques des propriétaires bailleurs.....	15
Annexes – Tableaux détaillés.....	19

INTRODUCTION

La loi « Énergie et Climat » du 8 novembre 2019 a introduit une exigence minimale de performance énergétique dans la définition du logement décent, en qualifiant un logement d'énergétiquement indécemment lorsque sa consommation d'énergie (chauffage, éclairage, eau chaude, ventilation, refroidissement...), estimée par le DPE et exprimée en énergie finale par mètre carré et par an, dépasse 450 kWh/m². Ces logements ne peuvent plus être mis en location à compter de 2023. La loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 est allée plus loin en interdisant progressivement à la location tous les logements avec une forte consommation d'énergie. L'objectif est de réduire les émissions à gaz à effet de serre et protéger les locataires contre les factures d'énergie trop élevées, tout en laissant le temps nécessaire aux propriétaires pour faire les travaux de rénovation des logements qu'ils louent. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023 les logements présentant une consommation conventionnelle en énergie finale de plus de 450 kWh/m²/an ne peuvent plus faire l'objet de nouveaux contrats de location. Les interdictions de mise en location s'étendent en 2025 aux logements de classe G ; en 2028 aux logements classés F, puis en 2034 aux logements classés E. Un gel des loyers des logements classés F et G s'applique par ailleurs dès le mois d'août 2022.

Les logements du parc locatif privé sont directement concernés par ces dispositions. Cette publication vise à en décrire les principales caractéristiques, en mettant particulièrement l'accent sur les logements les plus énergivores. Après avoir identifié les principales spécificités de ce parc par rapport à l'ensemble des résidences principales, les logements locatifs privés sont décrits par classes de performance énergétique selon les caractéristiques du logement, sa localisation ainsi que les caractéristiques des ménages occupants et des propriétaires bailleurs.

L'estimation des classes de performance énergétique des logements s'appuie sur un travail de modélisation statistique et de mise en qualité des DPE observés sur la période décembre 2021-mars 2022 (se reporter à la publication [Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1^{er} janvier 2022](#), CGDD, juillet 2022, pour une présentation de la méthodologie détaillée). Le parc locatif privé comprend l'ensemble des logements mis en location à l'exception du parc social. Il inclut ainsi les logements détenus par des collectivités locales (moins de 4 % du parc) et les logements mis à disposition gratuitement par leurs propriétaires (5 % du parc).

I. STRUCTURE COMPARÉE DU PARC LOCATIF PRIVÉ ET DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Sur les 30 millions de résidences principales, 8 millions de logements sont dans le parc locatif privé. La structure de ce parc est différente de celle de l'ensemble des résidences principales.

Le parc locatif privé est ainsi constitué à 69 % d'appartements contre 45 % dans l'ensemble des résidences principales (*graphique 1*). Les petites surfaces de moins de 30 m² y sont presque trois fois plus fréquentes (14 % contre 5 % dans l'ensemble des résidences principales) et les logements sont également plus anciens (37 % de logements construits avant 1948 contre 27 % dans l'ensemble des résidences principales).

La répartition des énergies principales de chauffage y est également différente, l'électricité y étant majoritaire (49 % contre 37 % pour l'ensemble des résidences principales). Les logements loués se trouvent plus fréquemment dans des zones de forte tension immobilière (zone A bis, *i.e.* Paris et les communes dans sa proximité) : 11 % contre 8 %.

Ces différences de caractéristiques permettent d'expliquer, à elles seules, la présence plus forte de passoires dans le parc locatif privé. Toutes choses égales par ailleurs (*i.e.* une fois tenu compte des différences de caractéristiques observables), le taux de passoires n'est pas significativement différent entre le parc locatif privé et l'ensemble du parc.

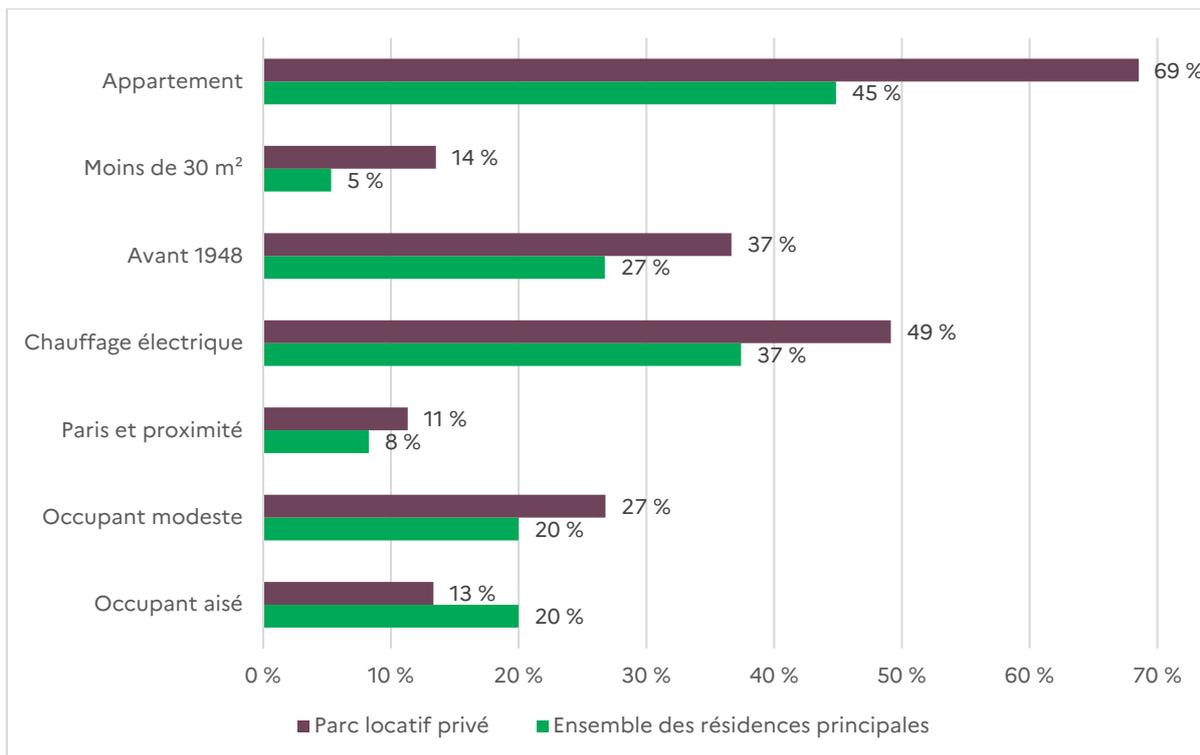
S'agissant des niveaux de vie, les logements du parc locatif privé sont plus souvent occupés par des ménages modestes (27 % appartiennent au 1^{er} quintile de revenus¹ contre 20 % dans l'ensemble des résidences principales) et moins souvent par des ménages aisés (13 % appartiennent au dernier quintile de revenus contre 20 % dans l'ensemble des résidences principales).

Enfin, les propriétaires détenant des logements loués sont plus aisés que les propriétaires occupants : 56 % des logements du parc locatif privé sont détenus par des ménages appartenant au dernier quintile de revenus contre 27 % pour les logements occupés par leurs propriétaires ; *a contrario* seuls 6 % des logements du parc locatif privé sont détenus par des ménages appartenant au 1^{er} quintile de revenus contre 10 % pour les logements occupés par leurs propriétaires. Les différences en termes d'âge des propriétaires sont moins fortes, même si on note une proportion plus forte de propriétaires de moins de 50 ans parmi les propriétaires occupants (*graphique 2*).

¹ Le revenu des occupants est calculé en sommant le revenu disponible du foyer (salaires, pensions et autres revenus déclarés à la DGFIP hors prestations sociales, revenus financiers et prestations sociales) et est divisé par le nombre d'unités de consommation du foyer afin de permettre une comparaison entre foyers composés d'un nombre différent de personnes.

Graphique 1 : structure comparée des résidences principales et des logements du parc locatif privé

En %



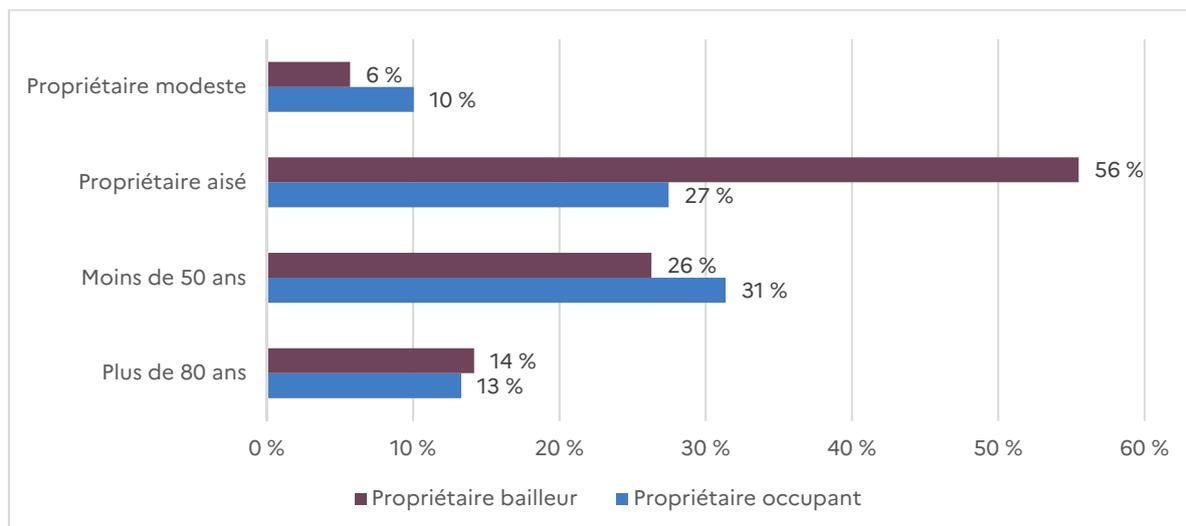
Lecture : le parc locatif privé est constitué de 69 % d'appartements alors que cette part est de 45 % dans l'ensemble des résidences principales.

Champ : ensemble des résidences principales et du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Source : Fidéli 2020 ; Calculs SDES

Graphique 2 : caractéristiques des propriétaires selon le statut d'occupation du logement (loué ou occupé par le propriétaire)

En %



Champ : résidences principales occupées par leur propriétaire et parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Source : Fidéli 2020 ; Calculs SDES

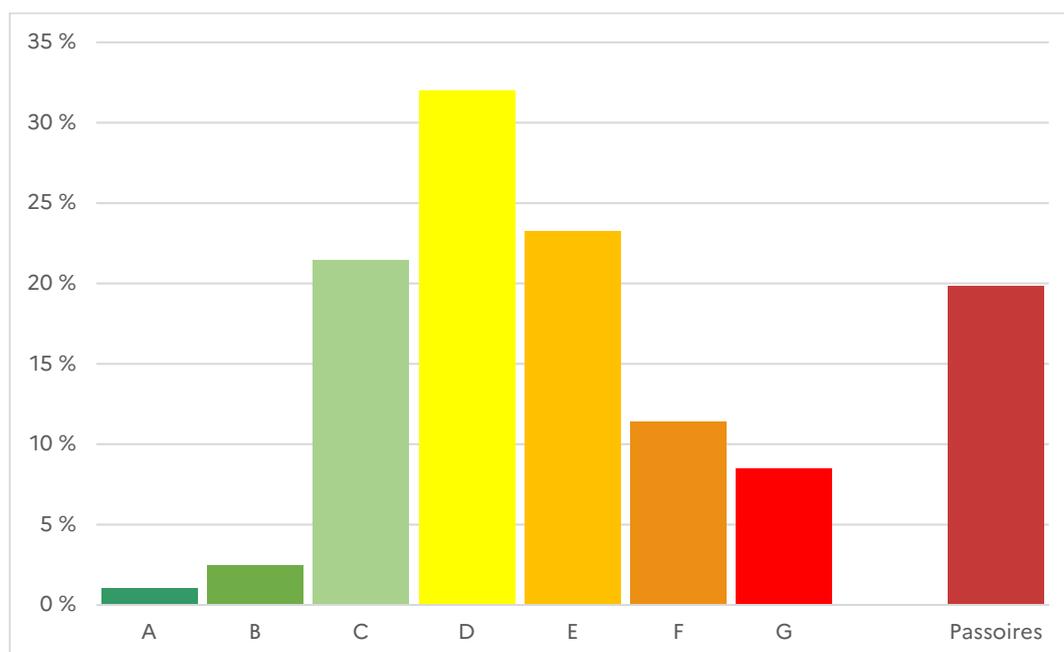
II. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC LOCATIF PRIVÉ SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

A. Performance énergétique du parc locatif privé

Les passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE) sont plus fréquentes dans le parc locatif privé que dans l'ensemble des résidences principales : 19,8 %, contre 17,3 % (*graphique 3*). Ces passoires représentent 1,6 million de logements sur les 8 millions de logements du parc locatif privé. Les logements classés E y sont également un peu plus représentés : 23,3 % du parc locatif privé et 1,9 million de logements contre 22 % dans l'ensemble des résidences principales. Comme dans l'ensemble des résidences principales, moins de 10 % des passoires énergétiques du parc locatif privé, soit 140 000 logements, sont très énergivores (G+) avec une consommation d'énergie finale supérieure à 450 KWh/m²/an.

Graphique 3 : répartition des étiquettes DPE du parc locatif privé

En %



Note : passoires = logements classés F ou G.

Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

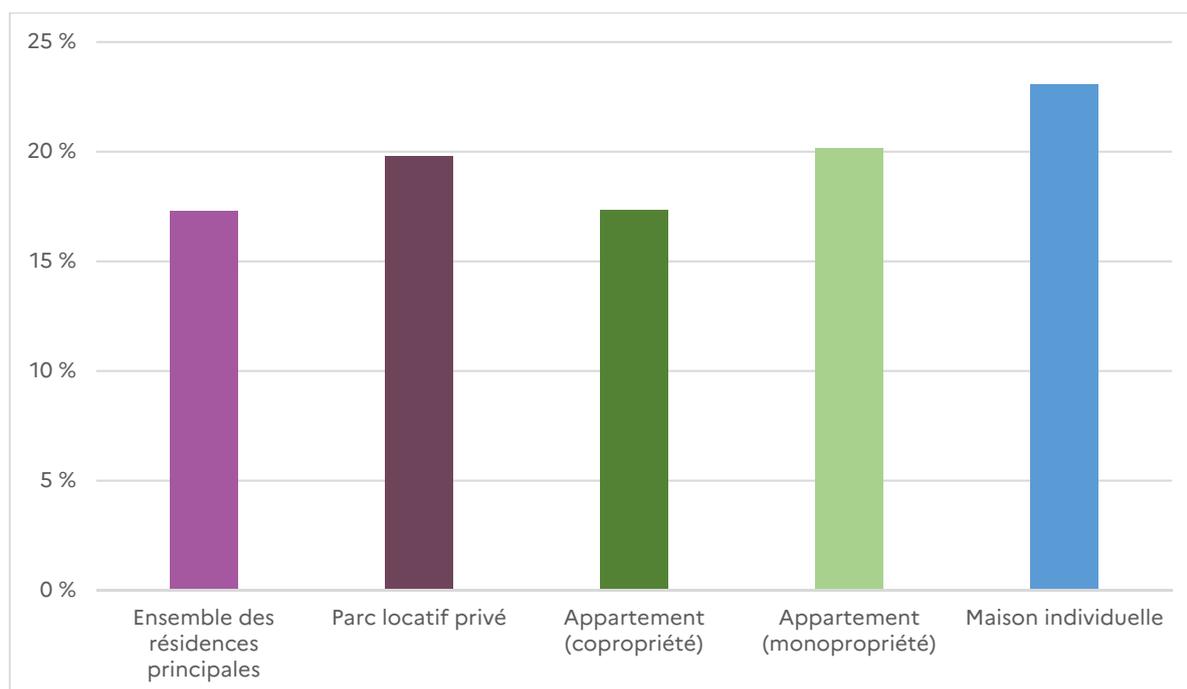
Dans le parc locatif privé, comme dans l'ensemble des résidences principales, les passoires énergétiques (logements classés F ou G) sont plus fréquentes dans les maisons individuelles, les petites surfaces et les logements anciens. S'agissant de l'énergie de chauffage, les passoires énergétiques des logements locatifs privés sont majoritairement chauffées à l'électricité dans le collectif, à l'exception des G+ chauffés majoritairement au gaz.

B. Performance énergétique selon le type de logement

Dans le parc locatif privé, les maisons individuelles sont constituées à 23,1 % de passoires, soit 580 000 logements (19,6 % pour les résidences principales). C'est davantage que pour les appartements (18,3 %, 14,5 % pour les résidences principales) avec, au sein d'entre eux, une distinction entre copropriétés (17,4 % et 610 000 logements) et immeubles en monopropriété (20,2 % et 390 000 logements) - (graphique 4).

Au sein des copropriétés, la part des passoires est décroissante avec la taille : 22,8 % de passoires dans les copropriétés de moins de 20 lots d'habitation ; 14,9 % entre 20 et 80 lots ; 13,6 % pour plus de 80 lots (tableau 2 en annexe).

Graphique 4 : proportion de passoires du parc locatif privé selon le type de logement
En %



Note : passoires = logements classés F ou G.

Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

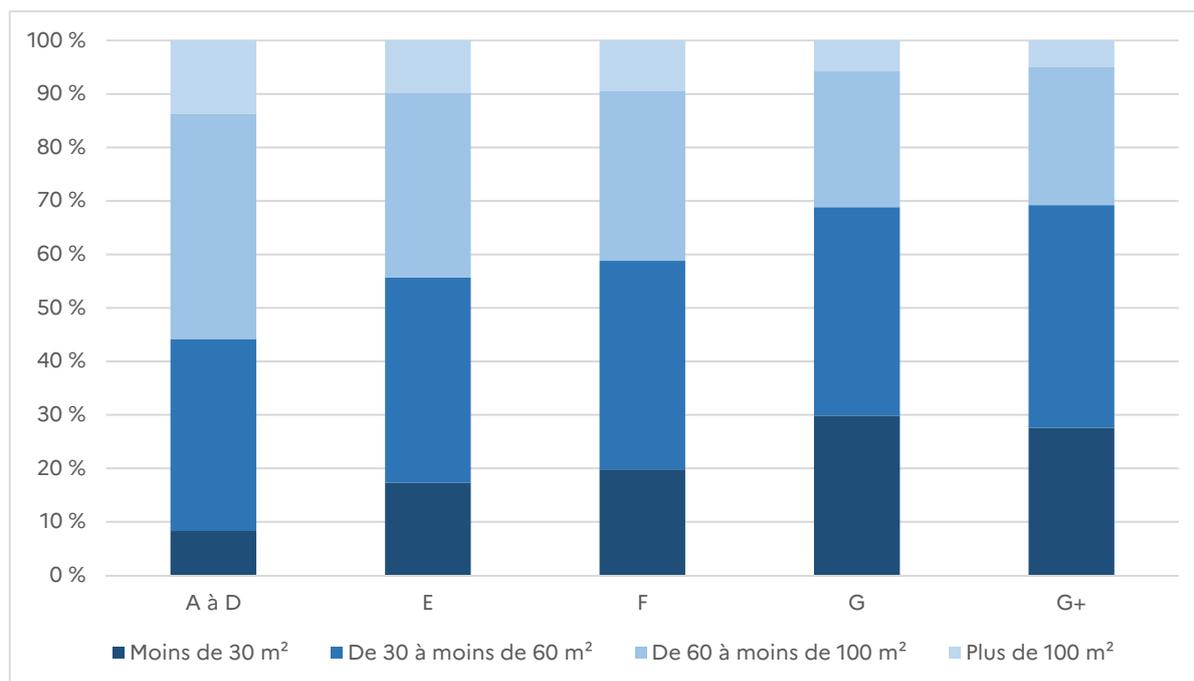
Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

C. Performance énergétique selon la surface du logement

Comme pour l'ensemble des résidences principales, les logements les plus petits sont les plus énergivores : 35 % des logements de moins de 30 m² sont classés F ou G, contre seulement 13 % des logements de plus de 100 m² (34 % et 13 % pour les résidences principales). La part de logements locatifs privés avec une surface inférieure à 30 m² s'accroît avec l'étiquette du DPE : 8 % des logements classés A à D font moins de 30 m², contre respectivement 17 % des logements classés E, 20 % de ceux classés F et 30 % de ceux classés G (graphique 5). Ce lien existe également pour l'ensemble des résidences principales (de 3 % à 14 %), mais la part des logements de petite taille (moins de 30 m²) y est beaucoup plus faible (5 %).

Graphique 5 : répartition des étiquettes DPE du parc locatif privé selon la surface du logement

En %



Note : G+ (très énergivores) = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an

Lecture : il y a 8 % de logements de moins de 30 m² parmi les logements avec une étiquette A à D, 17 % pour l'étiquette E, 20 % pour l'étiquette F, 30 % pour l'étiquette G et 28 % pour l'étiquette G+.

Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

D. Performance énergétique selon la date de construction

La quasi-totalité des passoires énergétiques louées dans le secteur privé (91 %) sont des logements construits avant 1974 (65 % avant 1948), alors que ces logements ne représentent que 57 % du parc locatif privé. Ces proportions sont de 87 % et 51 % dans l'ensemble des résidences principales (tableau 2 en annexe).

E. Performance énergétique selon l'énergie de chauffage

L'énergie principale est ici catégorisée en quatre classes : électricité (y compris pompes à chaleur – PAC), gaz de réseau, fioul et autres produits pétroliers (GPL,...) et les autres énergies (majoritairement le bois et les réseaux de chaleur).

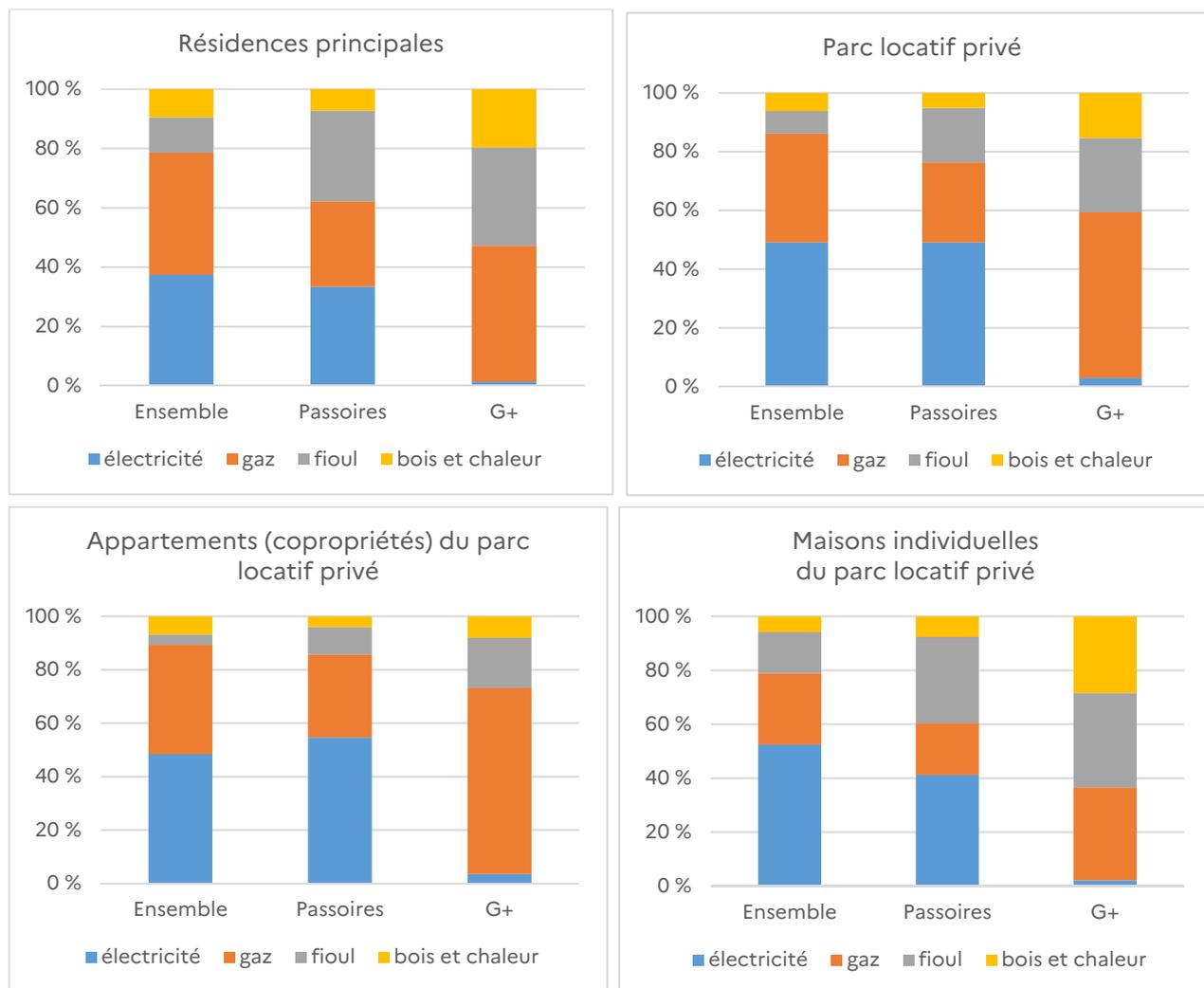
Comme dans les résidences principales, l'énergie principale de chauffage des logements locatifs privés varie selon la classe du DPE. Dans le parc locatif privé comme dans l'ensemble du parc, la part du fioul est ainsi supérieure dans les passoires alors que la part du gaz y est inférieure. La part de l'électricité au sein des passoires est en revanche proche de ce qu'elle est dans l'ensemble du parc, pour l'ensemble des résidences principales comme pour l'ensemble du parc privé (graphique 6).

Compte tenu de la sur-représentation de l'électricité dans le parc locatif privé, les logements chauffés à l'électricité sont davantage représentés dans les passoires de ce parc. Dans le collectif, plus de 50 % des passoires du parc locatif privé sont ainsi chauffées à l'électricité (55 % dans les copropriétés et 52 % dans les monopropriétés) contre 41 % pour l'ensemble des appartements - résidences principales ; dans les maisons individuelles, 41 % des passoires du

parc locatif privé sont chauffées à l'électricité contre 29 % pour l'ensemble des maisons - résidences principales.

La performance énergétique du chauffage électrique apparaît différente entre les logements collectifs et individuels du parc locatif privé : dans les logements collectifs, la part des logements chauffés à l'électricité est un peu plus élevée dans les passoires que dans l'ensemble des logements alors qu'elle est assez nettement inférieure dans les maisons individuelles.

Graphique 6 : répartition des étiquettes DPE du parc locatif privé selon l'énergie principale du logement
En %



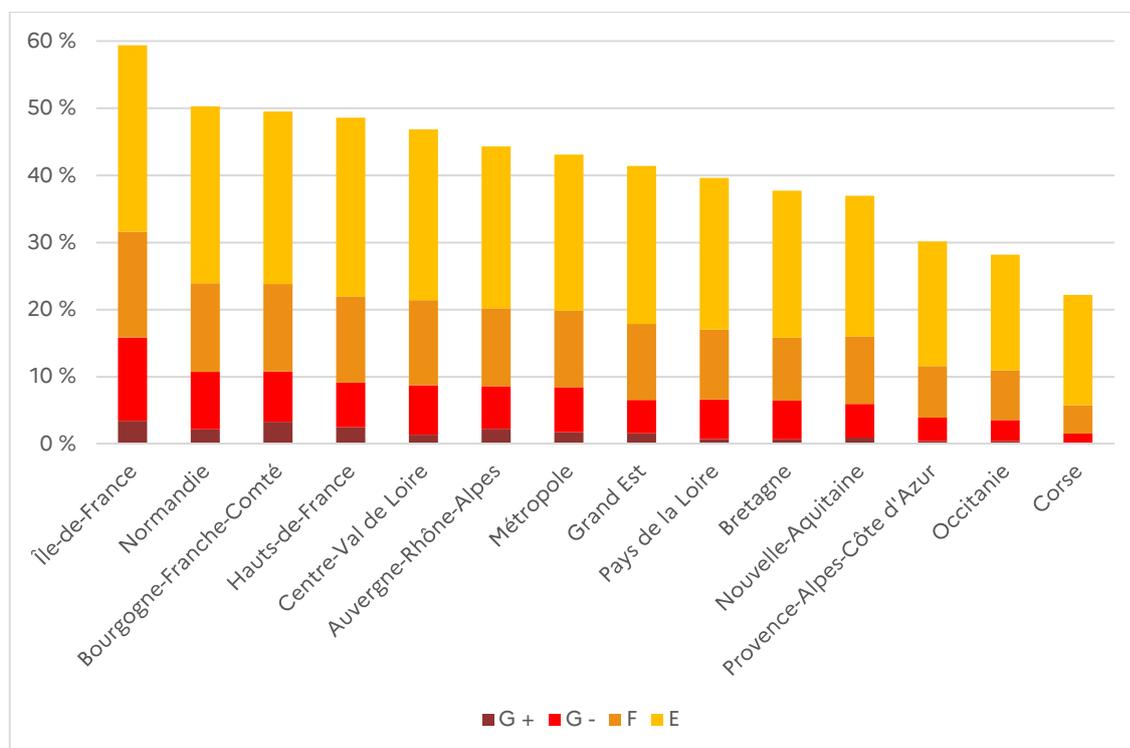
Note : G+ (très énergivores) = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an.
 Champ : ensemble des résidences principales et du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.
 Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Les logements très énergivores (G+), définis par un seuil en consommation finale et non primaire à l'instar des classes de DPE, n'incluent que très peu de logements chauffés à l'électricité. Dans le parc locatif privé, comme dans l'ensemble des logements, ils sont ainsi principalement constitués de logements chauffés au gaz et, dans une moindre mesure, au fioul et au bois. Au sein du parc locatif privé, les logements chauffés au gaz prédominent dans le collectif (70 %) alors que dans l'individuel, les logements se répartissent de manière partagée entre le gaz, le fioul et le bois.

III. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC LOCATIF PRIVÉ SELON LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La part des logements à forte consommation (passoires et logements classés E) parmi le parc locatif privé varie selon les régions (*graphique 7*). Comme pour les résidences principales, cette part est la plus faible dans les régions proches de l'arc méditerranéen, en Corse ou dans une moindre mesure sur la façade atlantique pour lesquelles le climat est plus doux. Elle est à l'inverse la plus élevée dans le centre et le nord de la France, et en Île-de-France. L'Île-de-France a la situation la plus défavorable, avec 59 % de logements classés de E à G et 32 % de passoires dans le parc locatif privé (contre respectivement 43 % et 20 % en moyenne dans le parc privé et 50 % et 24 % en Île-de-France pour l'ensemble des résidences principales).

Graphique 7 : part des étiquettes E, F, G et G+ du parc locatif privé par région
En %



Note : G+ (très énergivores) = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an
Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

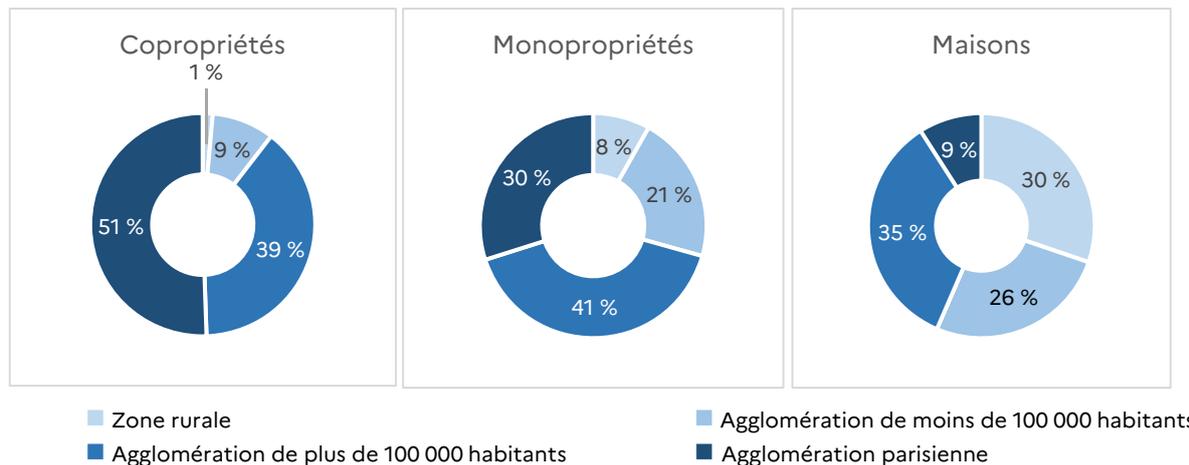
Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Les passoires sont à 68 % situées dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, en lien avec leur part dans le parc locatif privé (70 %). Mais les passoires sont sur-représentées dans l'agglomération parisienne (32 %) et sous-représentées dans les autres agglomérations de plus de 100 000 habitants (15 %). La sur-représentation est toutefois plus marquée dans le parc locatif privé que dans l'ensemble des résidences principales. Cette sur-représentation de l'agglomération parisienne dans les passoires du parc locatif reflète en partie un « effet de structure » (sur-représentation du collectif de petite taille dans le parc locatif privé).

La distribution des passoires du parc locatif privé par catégorie urbaine est par ailleurs très hétérogène selon le type de logements (*graphique 8*). L'agglomération parisienne concentre ainsi plus de 50 % des passoires énergétiques dans les copropriétés contre seulement 30 % des passoires dans les immeubles en monopropriétés et 9 % des passoires dans l'individuel. A *contrario*, 30 % des passoires des maisons individuelles (type de logement moins présent dans le locatif privé) se situent en zone rurale.

Graphique 8 : répartition des passoires du parc locatif privé selon la catégorie urbaine et le type de logement

En %



Note : passoires = logements classés F ou G.

Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES.

L'analyse par zones de tension immobilière confirme la particularité de Paris et ses communes proches (*tableau 3 en annexe*). Dans le parc locatif privé, les logements des zones en plus forte tension (A bis, Paris et sa proche couronne) sont à 38 % des passoires, soit une proportion encore supérieure à celle observée dans l'ensemble des résidences principales (29 %).

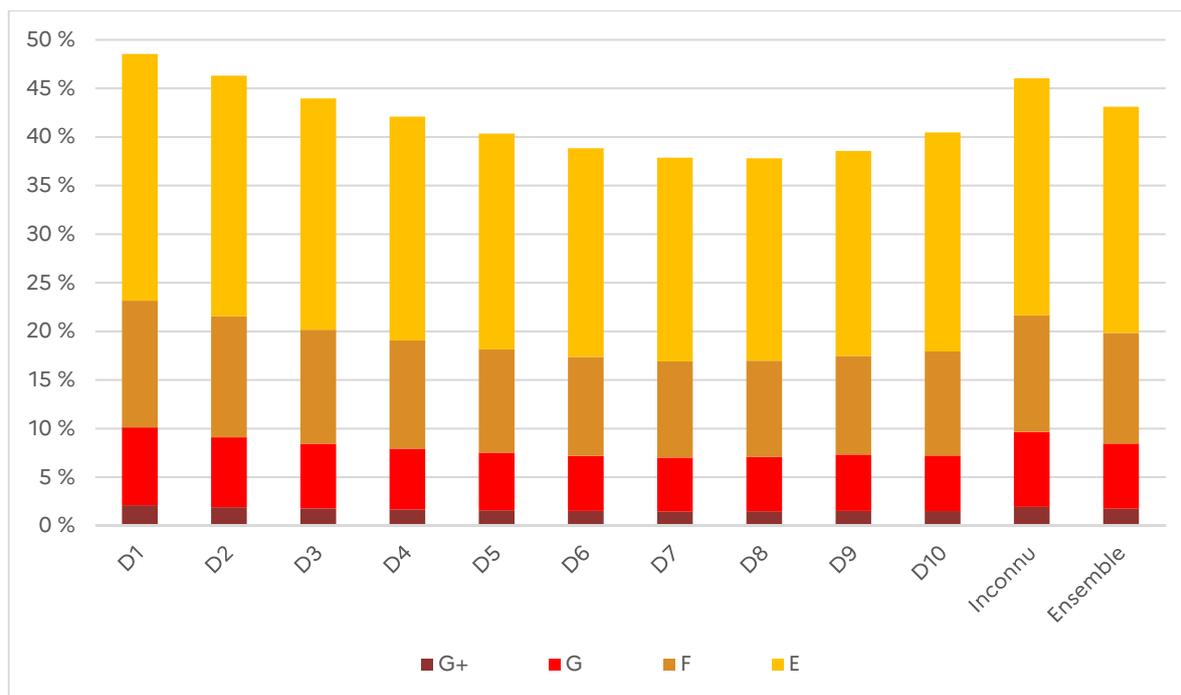
IV. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC LOCATIF PRIVÉ SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES OCCUPANTS

Près de la moitié des logements du parc locatif privé sont occupés par des personnes seules. Le taux de passoires est plus élevé dans ces logements (21,8 %), ce qui apparaît cohérent avec la prévalence plus forte des passoires dans les logements de petite taille (ceux-ci étant davantage occupés par des personnes seules). Les logements mis à disposition gratuitement (5 % du parc locatif privé) ont également un taux de passoires énergétiques plus élevé (22 % d'étiquettes F et G).

La part des logements énergivores (classes E, F et G) décroît en fonction du revenu des occupants jusqu'au 8^{ème} décile : 23 % de passoires dans le premier décile contre 17 % dans le huitième décile ; 49 % pour l'ensemble des E, F et G dans le premier décile contre 38 % dans le huitième décile, puis augmente faiblement (graphique 9).

Graphique 9 : part des étiquettes E, F, G et G+ du parc locatif privé par décile de revenus des locataires

En %



Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Les ménages modestes sont ainsi sur-représentés dans les passoires du parc locatif privé². En particulier, les ménages du 1^{er} décile représentent 14 % des locataires du parc privé mais 15 % pour les logements classés E, 16 % pour les logements classés F et 17 % pour les logements classés G³ (*tableau 4 en annexe*).

² Les revenus sont inconnus dans 23 % des cas, dans les sources fiscales. Il est probable que les bas revenus soient sur-représentés parmi ces logements. De fait, les logements pour lesquels les revenus des ménages sont inconnus sont plus souvent des passoires.

³ Cf. l'étude *Qui sont les locataires en précarité énergétique dans le parc privé ?* ONPE, 2019.

V. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC LOCATIF PRIVÉ SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

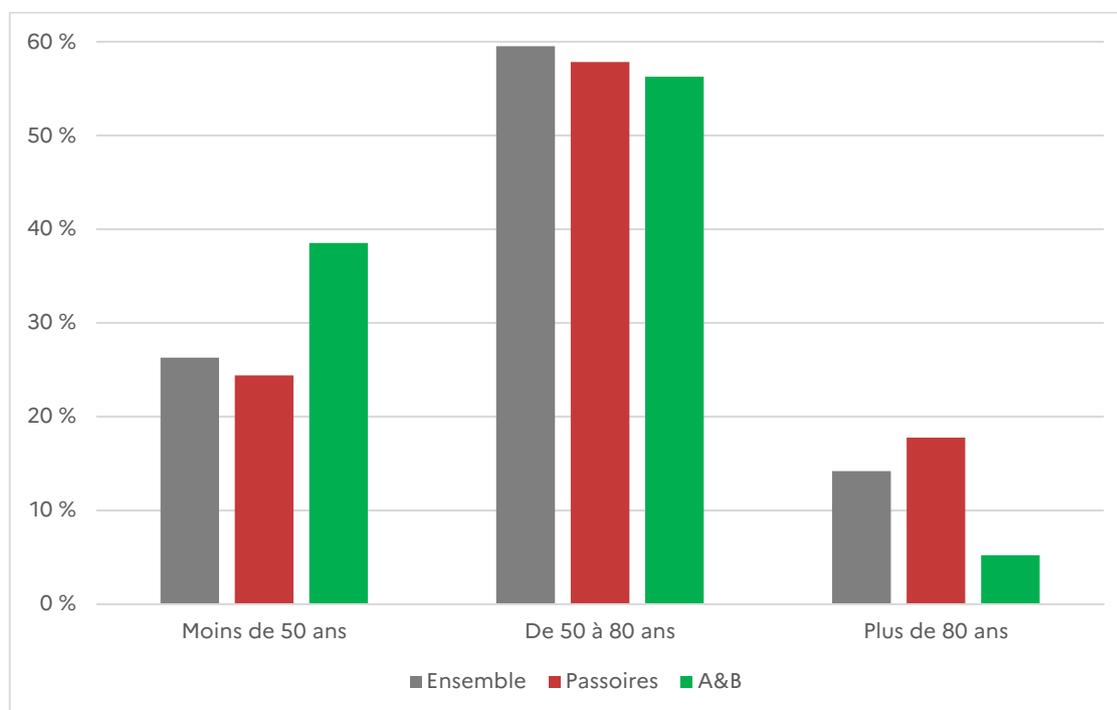
La répartition des étiquettes DPE du parc locatif privé peut être étudiée suivant les caractéristiques des propriétaires bailleurs des logements.

Les taux de passoires du parc locatif privé ne sont pas significativement différents selon que le propriétaire bailleur est une personne physique ou une personne morale à l'exception des logements possédés par les collectivités locales (moins de 4 % du parc) qui ont des taux de passoires légèrement plus faibles (18 % contre 19,8 % pour l'ensemble du parc locatif privé).

Le parc locatif privé est possédé par des propriétaires plutôt âgés : les moins de 50 ans ne représentent que 26 % des propriétaires, ceux de 50 à 80 ans 60 % et ceux de plus de 80 ans 14 % (*graphique 10*). Les propriétaires plus âgés ont une propension plus forte à posséder un logement très énergivore et moins forte à posséder un logement très performant (avec une étiquette de DPE A ou B). Les taux de passoires sont ainsi plus élevés parmi les propriétaires les plus âgés : 19,4 % pour les propriétaires âgés de 50 à 80 ans, 25 % pour les propriétaires de plus de 80 ans, contre 18,5 % pour les propriétaires de moins de 50 ans (*tableau 5 en annexe*). Pour la classe d'âge la plus âgée, la mise en œuvre de travaux de rénovation pourrait être plus difficile.

Graphique 10 : répartition des logements du parc locatif privé en fonction de l'âge des propriétaires bailleurs

En %



Note : passoires = logements classés F ou G ; l'âge est inconnu pour 24 % des propriétaires.

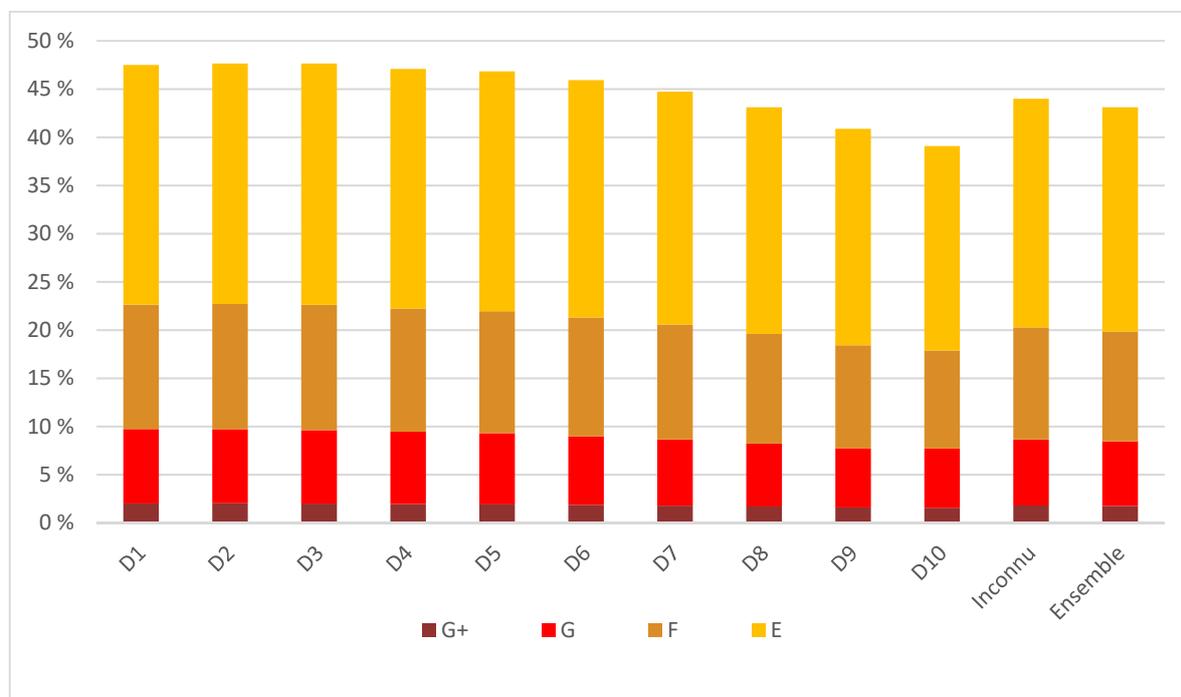
Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

La part des logements énergivores (classes E, F et G) décroît en fonction du revenu des propriétaires : 23 % de passoires dans le premier décile contre 18 % dans le dernier décile ; 47 % pour l'ensemble des E, F et G dans le premier décile contre 39 % dans le dernier décile (graphique 11).

Graphique 11 : part des étiquettes E, F, G et G+ du parc locatif privé par décile de revenus des propriétaires

En %



Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe, Pote 2020. Calculs SDES

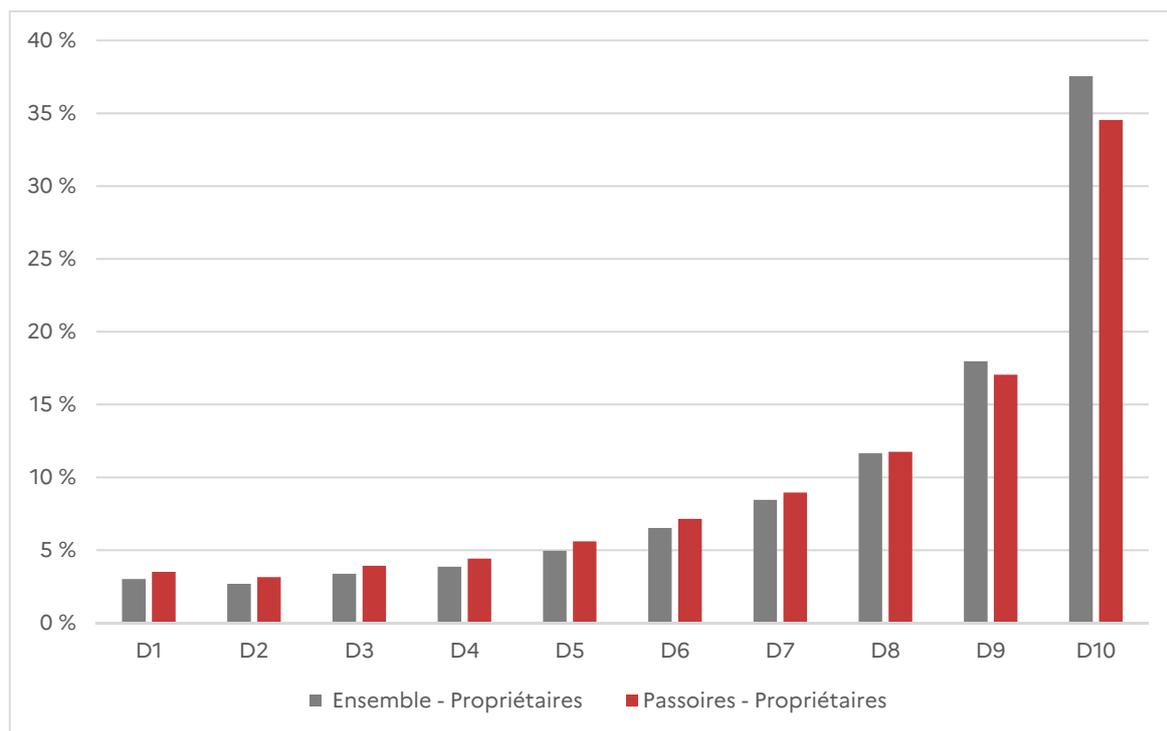
Si la part des passoires est plus importante dans les logements possédés par des propriétaires de faible niveau de vie, ces derniers sont toutefois peu nombreux dans les passoires du parc locatif privé. Les propriétaires les plus aisés (i.e. dans les deux déciles supérieurs de revenus) possèdent en effet un peu plus de la moitié (52 %) des passoires du parc locatif privé pour lesquelles on dispose d'une information sur le revenu des bailleurs⁴, contre moins de 7 % pour les ménages des deux premiers déciles (graphique 12). Cette concentration de la possession des logements du parc locatif privé pourrait être sous-évaluée. D'autres études mobilisant des sources complémentaires concluent à une concentration plus forte (André, Arnold et Meslin 2021, *24 % des ménages détiennent 68 % des logements possédés par des particuliers*, Insee, France Portrait Social).

La distribution des revenus des propriétaires bailleurs de passoires énergétiques varie fortement selon le type de logements : les ménages des 2 derniers déciles possèdent 62 % des passoires dans les copropriétés, mais seulement 39 % pour les maisons individuelles (tableau 6 en annexe).

⁴ Les revenus des propriétaires bailleurs ne sont pas connus dans 50 % des logements, ce qui peut induire des biais dans l'analyse. La définition des revenus des propriétaires bailleurs est identique à celle des revenus des ménages occupants.

Graphique 12 : distribution du parc locatif privé et de ses passoires en fonction des déciles de revenus des propriétaires bailleurs

En %



Note : passoires = logements classés F ou G ; les revenus sont inconnus pour 49 % des ménages ; parmi les ménages propriétaires bailleurs dont le revenu est connu, 38 % ont un revenu dans le dernier décile ; parmi les ménages propriétaires bailleurs d'une passoire énergétique, 35 % ont un revenu dans le dernier décile ; une distribution égalitaire serait associée à des parts de 10 %.

Champ : ensemble du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe, Pote 2020. Calculs SDES

ANNEXES – TABLEAUX DÉTAILLÉS

Tableau 1 : structure comparée des résidences principales et des logements du parc locatif privé

	Résidences principales	Dont F et G	Dont G+	Parc locatif privé	Dont F & G	Dont G+
Type de logement						
Appartement	45 %	38 %	37 %	69 %	63 %	62 %
Maison individuelle	55 %	62 %	63 %	31 %	37 %	38 %
Tranche de surface						
Moins de 30 m ²	5 %	10 %	13 %	14 %	24 %	28 %
De 30 à moins de 60 m ²	21 %	26 %	34 %	37 %	39 %	42 %
Plus de 60 m ²	73 %	63 %	53 %	49 %	37 %	31 %
Date de construction						
Avant 1948	27 %	52 %	60 %	37 %	65 %	69 %
De 1948 à 1974	24 %	35 %	36 %	20 %	27 %	28 %
Après 1975	49 %	13 %	4 %	43 %	9 %	4 %
Énergie de chauffage						
Électricité	37 %	33 %	1 %	49 %	49 %	3 %
Gaz	41 %	29 %	46 %	37 %	27 %	56 %
Fioul et autres produits pétroliers	12 %	31 %	33 %	8 %	19 %	25 %
Bois et réseau de chaleur	10 %	7 %	20 %	6 %	5 %	15 %
Zone de tension immobilière						
A	17 %	13 %	15 %	18 %	14 %	13 %
A bis	8 %	14 %	17 %	11 %	22 %	26 %
B1 & B2	43 %	36 %	32 %	44 %	35 %	32 %
C	32 %	37 %	37 %	26 %	29 %	29 %
Catégorie urbaine						
Zone rurale	14 %	18 %	18 %	12 %	14 %	13 %
Agglomération de moins de 100 000 habitants	18 %	20 %	20 %	18 %	18 %	19 %
Agglomération de plus de 100 000 habitants	49 %	37 %	30 %	51 %	38 %	31 %
Agglomération parisienne	18 %	25 %	32 %	19 %	30 %	37 %
Revenus des ménages occupants						
1 ^{er} quintile (ménage modeste)	20 %	21 %	22 %	27 %	31 %	32 %
2 ^e quintile	20 %	21 %	22 %	24 %	24 %	24 %
3 ^e quintile	20 %	20 %	20 %	20 %	18 %	18 %
4 ^e quintile	20 %	19 %	19 %	16 %	14 %	14 %
Dernier quintile (ménage aisé)	20 %	19 %	17 %	13 %	12 %	12 %

Notes : G+ = très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, on décrit la distribution pour l'ensemble des résidences principales, les logements du parc locatif privé, les passoires énergétiques (F et G) et G+ du parc locatif privé.

Champ : ensemble des résidences principales et du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 1 (suite) : caractéristiques des propriétaires selon le statut d'occupation du logement (loué ou occupé par le propriétaire)

	Résidences principales - propriétaires occupants	Dont F et G	Dont G+	Parc locatif privé	Dont F & G	Dont G+
Revenus des propriétaires (occupants versus bailleurs)						
1 ^{er} quintile (ménage modeste)	10 %	13 %	14 %	6 %	7 %	7 %
2 ^e quintile	16 %	19 %	20 %	7 %	8 %	8 %
3 ^e quintile	21 %	22 %	22 %	11 %	13 %	13 %
4 ^e quintile	25 %	23 %	22 %	20 %	21 %	21 %
Dernier quintile (ménage aisé)	27 %	23 %	21 %	56 %	52 %	52 %
Âge des propriétaires (occupants versus bailleurs)						
Moins de 50 ans	31 %	27 %	28 %	26 %	24 %	25 %
De 50 à 80 ans	55 %	55 %	53 %	60 %	58 %	57 %
Plus de 80 ans	13 %	18 %	19 %	14 %	18 %	18 %

Notes : G+ = très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, on décrit la distribution pour l'ensemble des résidences principales, les logements du parc locatif privé, les passoires énergétiques (F et G) et G+ du parc locatif privé.

Champ : résidences principales occupées par leur propriétaire et parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe, Pote 2020. Calculs SDES

Tableau 2 : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques du logement, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	83	196	1 705	2 544	1 851	906	673	7 960	1 579	140
	1%	2,5%	21,4%	32,0%	23,3%	11,4%	8,5%	100,0%	19,8%	1,8%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Type de logement										
Appartement (copropriété)	27	89	891	1 139	778	348	266	3 538	614	53
	0,8%	2,5%	25,2%	32,2%	22,0%	9,8%	7,5%	100,0%	17,4%	1,5%
	32,0%	45,2%	52,3%	44,8%	42,0%	38,4%	39,4%	44,4%	38,9%	37,9%
Appartement (monopropriété)	9	33	381	621	487	227	160	1 919	387	34
	0,5%	1,7%	19,9%	32,4%	25,4%	11,8%	8,4%	100,0%	20,2%	1,8%
	10,8%	16,9%	22,3%	24,4%	26,3%	25,0%	23,8%	24,1%	24,5%	24,1%
Maison individuelle	48	74	433	784	586	331	248	2 504	578	53
	1,9%	3,0%	17,3%	31,3%	23,4%	13,2%	9,9%	100,0%	23,1%	2,1%
	57,2%	37,9%	25,4%	30,8%	31,6%	36,5%	36,8%	31,5%	36,6%	38,0%
Taille des copropriétés										
Moins de 20 logements	4	17	224	377	310	154	121	1 208	276	23
	0,3%	1,4%	18,6%	31,2%	25,7%	12,8%	10,0%	100,0%	22,8%	1,9%
	15,5%	19,2%	25,2%	33,1%	39,8%	44,3%	45,6%	34,1%	44,9%	43,9%
De 20 à 79 logements	16	50	455	474	284	124	101	1 503	225	20
	1,1%	3,3%	30,3%	31,5%	18,9%	8,2%	6,7%	100,0%	14,9%	1,3%
	59,4%	56,6%	51,1%	41,6%	36,4%	35,5%	38,1%	42,5%	36,6%	37,8%
Plus de 80 logements	7	22	212	289	183	70	43	826	112	10
	0,9%	2,7%	25,7%	35,0%	22,1%	8,4%	5,2%	100,0%	13,6%	1,2%
	27,5%	25,1%	23,8%	25,4%	23,5%	20,0%	16,0%	23,4%	18,3%	18,2%
Tranche de surface										
Moins de 30 m ²	2	5	85	282	321	179	201	1 076	380	39
	0,2%	0,5%	7,9%	26,2%	29,8%	16,7%	18,7%	100,0%	35,3%	3,6%
	3,0%	2,8%	5,0%	11,1%	17,3%	19,8%	29,8%	13,5%	24,1%	27,5%
De 30 à moins de 60 m ²	20	56	633	918	710	354	263	2 952	616	58
	0,7%	1,9%	21,4%	31,1%	24,0%	12,0%	8,9%	100,0%	20,9%	2,0%
	23,5%	28,4%	37,1%	36,1%	38,3%	39,0%	39,0%	37,1%	39,0%	41,7%
De 60 à moins de 100 m ²	40	95	749	1 024	640	288	171	3 008	459	36
	1,3%	3,2%	24,9%	34,1%	21,3%	9,6%	5,7%	100,0%	15,3%	1,2%
	47,4%	48,6%	43,9%	40,3%	34,6%	31,8%	25,4%	37,8%	29,1%	25,8%
Plus de 100 m ²	22	39	238	320	180	85	39	923	124	7
	2,4%	4,3%	25,8%	34,6%	19,5%	9,2%	4,2%	100,0%	13,4%	0,8%
	26,1%	20,2%	14,0%	12,6%	9,7%	9,4%	5,8%	11,6%	7,8%	5,0%

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores (G+) = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES.

Tableau 2 (suite) : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques du logement, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Date de construction										
Avant 1948	1	11	254	762	869	545	476	2918	1020	96
	0,0 %	0,4 %	8,7 %	26,1 %	29,8 %	18,7 %	16,3 %	100,0 %	35,0 %	3,3 %
	1,0 %	5,7 %	14,9 %	29,9 %	47,0 %	60,1 %	70,6 %	36,7 %	64,6 %	68,7 %
De 1948 à 1974	1	8	154	504	493	256	167	1 581	422	39
	0,0 %	0,5 %	9,7 %	31,9 %	31,2 %	16,2 %	10,5 %	100,0 %	26,7 %	2,4 %
	0,7 %	4,1 %	9,0 %	19,8 %	26,6 %	28,2 %	24,8 %	19,9 %	26,7 %	27,7 %
De 1975 à 1988	0	5	126	311	220	68	20	750	88	4
	0,0 %	0,6 %	16,8 %	41,5 %	29,4 %	9,1 %	2,6 %	100,0 %	11,7 %	0,5 %
	0,3 %	2,4 %	7,4 %	12,2 %	11,9 %	7,5 %	2,9 %	9,4 %	5,5 %	2,6 %
De 1989 à 2012	5	49	807	846	240	33	10	1 990	43	1
	0,3 %	2,4 %	40,5 %	42,5 %	12,1 %	1,7 %	0,5 %	100,0 %	2,2 %	0,1 %
	6,3 %	24,9 %	47,3 %	33,2 %	13,0 %	3,7 %	1,5 %	25,0 %	2,7 %	0,9 %
De 2013 à 2021	77	123	365	121	29	4	1	721	6	0
	10,6 %	17,1 %	50,6 %	16,8 %	4,0 %	0,6 %	0,2 %	100,0 %	0,8 %	0,0 %
	91,7 %	62,9 %	21,4 %	4,8 %	1,6 %	0,5 %	0,2 %	9,1 %	0,4 %	0,0 %
Énergie de chauffage										
Électricité	77	148	749	1256	905	411	365	3912	776	4
	2,0 %	3,8 %	19,1 %	32,1 %	23,1 %	10,5 %	9,3 %	100,0 %	19,8 %	0,1 %
	92,9 %	75,7 %	43,9 %	49,4 %	48,9 %	45,3 %	54,3 %	49,1 %	49,1 %	2,9 %
Gaz	0	22	807	1010	676	293	136	2944	429	79
	0,0 %	0,7 %	27,4 %	34,3 %	23,0 %	9,9 %	4,6 %	100,0 %	14,6 %	2,7 %
	0,0 %	11,2 %	47,3 %	39,7 %	36,5 %	32,3 %	20,3 %	37,0 %	27,2 %	56,4 %
Fioul et autres produits pétroliers	-	0	30	128	159	162	132	610	293	35
	0,0 %	0,0 %	4,9 %	21,0 %	26,1 %	26,5 %	21,6 %	100,0 %	48,1 %	5,8 %
	0,0 %	0,0 %	1,7 %	5,0 %	8,6 %	17,8 %	19,6 %	7,7 %	18,6 %	25,3 %
Bois et réseau de chaleur	6	26	120	150	111	41	40	493	81	21
	1,2 %	5,2 %	24,3 %	30,5 %	22,4 %	8,4 %	8,0 %	100,0 %	16,4 %	4,4 %
	7,1 %	13,1 %	7,0 %	5,9 %	6,0 %	4,6 %	5,9 %	6,2 %	5,1 %	15,4 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores (G+) = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, dans le parc locatif privé, il y a 1,02 million de passoires construites avant 1948, ces passoires représentent 35 % des logements construits avant 1948 et 64,6 % de l'ensemble des passoires du parc locatif privé.

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 3 : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon la localisation géographique du logement, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	83	196	1 705	2 544	1 851	906	673	7 960	1 579	140
	1,0 %	2,5 %	21,4 %	32,0 %	23,3 %	11,4 %	8,5 %	100,0 %	19,8 %	1,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Zone de tension immobilière										
A	22	57	369	476	310	131	85	1451	216	18
	1,5 %	4,0 %	25,5 %	32,8 %	21,4 %	9,0 %	5,9 %	100,0 %	14,9 %	1,2 %
	26,1 %	29,3 %	21,7 %	18,7 %	16,8 %	14,5 %	12,6 %	18,2 %	13,7 %	12,7 %
A bis	1	5	82	205	265	165	178	901	343	36
	0,1 %	0,6 %	9,1 %	22,8 %	29,4 %	18,3 %	19,8 %	100,0 %	38,1 %	4,0 %
	1,2 %	2,6 %	4,8 %	8,1 %	14,3 %	18,2 %	26,4 %	11,3 %	21,7 %	25,9 %
B1	22	59	537	678	429	185	113	2022	298	22
	1,1 %	2,9 %	26,5 %	33,5 %	21,2 %	9,1 %	5,6 %	100,0 %	14,7 %	1,1 %
	26,4 %	29,9 %	31,5 %	26,7 %	23,2 %	20,4 %	16,8 %	25,4 %	18,9 %	15,9 %
B2	17	33	331	511	348	160	101	1501	261	23
	1,1 %	2,2 %	22,1 %	34,0 %	23,2 %	10,7 %	6,7 %	100,0 %	17,4 %	1,5 %
	19,9 %	17,1 %	19,4 %	20,1 %	18,8 %	17,7 %	15,0 %	18,9 %	16,5 %	16,4 %
C	22	41	386	674	500	265	196	2084	461	41
	1,1 %	2,0 %	18,5 %	32,3 %	24,0 %	12,7 %	9,4 %	100,0 %	22,1 %	1,9 %
	26,5 %	21,2 %	22,6 %	26,5 %	27,0 %	29,3 %	29,1 %	26,2 %	29,2 %	29,0 %
Catégorie urbaine										
Zone rurale	11	20	167	292	220	122	94	924	215	18
	1,2 %	2,1 %	18,1 %	31,5 %	23,8 %	13,2 %	10,1 %	100,0 %	23,3 %	2,0 %
	12,8 %	10,0 %	9,8 %	11,5 %	11,9 %	13,4 %	13,9 %	11,6 %	13,6 %	13,0 %
Agglomération de moins de 100 000 habitants	15	35	301	466	347	171	118	1452	289	27
	1,0 %	2,4 %	20,7 %	32,1 %	23,9 %	11,8 %	8,1 %	100,0 %	19,9 %	1,8 %
	17,6 %	17,8 %	17,7 %	18,3 %	18,7 %	18,9 %	17,5 %	18,2 %	18,3 %	19,0 %
Agglomération de plus de 100 000 habitants	55	126	1040	1385	864	375	222	4067	597	43
	1,4 %	3,1 %	25,6 %	34,1 %	21,2 %	9,2 %	5,5 %	100,0 %	14,7 %	1,1 %
	66,3 %	64,1 %	61,0 %	54,4 %	46,7 %	41,4 %	33,0 %	51,1 %	37,8 %	30,8 %
Agglomération parisienne	3	16	198	402	421	238	240	1517	478	52
	0,2 %	1,0 %	13,0 %	26,5 %	27,7 %	15,7 %	15,8 %	100,0 %	31,5 %	3,4 %
	3,2 %	8,1 %	11,6 %	15,8 %	22,7 %	26,3 %	35,6 %	19,1 %	30,3 %	37,1 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, dans le parc locatif privé, il y a 343 milliers de passoires en zone A bis, ces passoires représentent 38,1 % des logements en zone A bis et 21,7 % de l'ensemble des passoires du parc locatif privé.

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES.

Tableau 3 (suite) : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon la localisation géographique du logement, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Région										
Île-de-France	3	16	192	393	412	234	236	1486	470	51
	0,2 %	1,0 %	13,0 %	26,4 %	27,8 %	15,8 %	15,9 %	100,0 %	31,6 %	3,4 %
	3,2 %	7,9 %	11,3 %	15,4 %	22,3 %	25,8 %	35,0 %	18,7 %	29,7 %	36,5 %
Centre-Val de Loire	2	5	45	86	66	33	23	260	56	4
	0,8 %	1,8 %	17,4 %	33,1 %	25,4 %	12,7 %	8,7 %	100,0 %	21,4 %	1,4 %
	2,5 %	2,4 %	2,7 %	3,4 %	3,6 %	3,6 %	3,4 %	3,3 %	3,5 %	2,6 %
Bourgogne-Franche-Comté	3	5	55	94	79	40	33	309	74	10
	0,9 %	1,5 %	17,7 %	30,4 %	25,7 %	13,0 %	10,8 %	100,0 %	23,8 %	3,3 %
	3,4 %	2,3 %	3,2 %	3,7 %	4,3 %	4,4 %	5,0 %	3,9 %	4,7 %	7,3 %
Normandie	3	5	54	107	89	45	36	338	81	7
	0,8 %	1,5 %	15,9 %	31,5 %	26,4 %	13,2 %	10,7 %	100,0 %	23,9 %	2,2 %
	3,3 %	2,7 %	3,1 %	4,2 %	4,8 %	4,9 %	5,4 %	4,2 %	5,1 %	5,3 %
Hauts-de-France	3	6	96	195	155	75	53	582	128	14
	0,4 %	1,0 %	16,4 %	33,5 %	26,6 %	12,8 %	9,1 %	100,0 %	22,0 %	2,5 %
	3,0 %	3,0 %	5,6 %	7,7 %	8,4 %	8,2 %	7,9 %	7,3 %	8,1 %	10,3 %
Grand Est	2	9	153	232	159	77	44	676	121	11
	0,4 %	1,4 %	22,6 %	34,2 %	23,5 %	11,3 %	6,6 %	100,0 %	17,9 %	1,6 %
	3,0 %	4,8 %	9,0 %	9,1 %	8,6 %	8,4 %	6,6 %	8,5 %	7,7 %	7,6 %
Pays de la Loire	6	9	96	142	95	44	28	419	71	3
	1,3 %	2,2 %	22,9 %	33,9 %	22,6 %	10,4 %	6,6 %	100,0 %	17,0 %	0,7 %
	6,7 %	4,8 %	5,6 %	5,6 %	5,1 %	4,8 %	4,1 %	5,3 %	4,5 %	2,1 %
Bretagne	6	8	83	132	80	34	24	367	58	2
	1,6 %	2,2 %	22,7 %	35,9 %	21,9 %	9,4 %	6,4 %	100,0 %	15,8 %	0,7 %
	6,8 %	4,1 %	4,9 %	5,2 %	4,3 %	3,8 %	3,5 %	4,6 %	3,7 %	1,8 %
Nouvelle-Aquitaine	10	22	195	283	169	81	48	809	130	8
	1,2 %	2,7 %	24,1 %	35,0 %	20,9 %	10,1 %	6,0 %	100,0 %	16,0 %	0,9 %
	11,8 %	11,3 %	11,4 %	11,1 %	9,1 %	9,0 %	7,2 %	10,2 %	8,2 %	5,5 %
Occitanie	22	46	283	291	154	66	32	893	98	4
	2,5 %	5,1 %	31,7 %	32,6 %	17,2 %	7,4 %	3,6 %	100,0 %	11,0 %	0,4 %
	26,6 %	23,2 %	16,6 %	11,4 %	8,3 %	7,3 %	4,7 %	11,2 %	6,2 %	2,6 %
Auvergne-Rhône-Alpes	5	18	213	319	240	116	86	997	201	22
	0,5 %	1,8 %	21,4 %	32,0 %	24,1 %	11,6 %	8,6 %	100,0 %	20,2 %	2,2 %
	6,0 %	9,0 %	12,5 %	12,6 %	13,0 %	12,8 %	12,7 %	12,5 %	12,8 %	16,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	42	222	258	144	60	30	776	90	3
	2,4 %	5,5 %	28,7 %	33,3 %	18,6 %	7,7 %	3,9 %	100,0 %	11,6 %	0,4 %
	22,8 %	21,6 %	13,0 %	10,2 %	7,8 %	6,6 %	4,5 %	9,8 %	5,7 %	2,4 %
Corse	1	6	18	13	8	2	1	48	3	0
	1,3 %	11,8 %	38,1 %	26,6 %	16,4 %	4,2 %	1,5 %	100,0 %	5,8 %	0,1 %
	0,8 %	2,9 %	1,1 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %	0,1 %	0,6 %	0,2 %	0,0 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES.

Tableau 4 : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques des locataires, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	83	196	1705	2544	1851	906	673	7960	1579	140
	1,0%	2,5%	21,4%	32,0%	23,3%	11,4%	8,5%	100,0%	19,8%	1,8%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Revenus des ménages occupants (déciles)										
D1	5	15	151	268	216	111	86	851	197	18
	0,6%	1,7%	17,7%	31,4%	25,4%	13,0%	10,1%	100,0%	23,1%	2,1%
	6,4%	7,5%	8,8%	10,5%	11,7%	12,3%	12,8%	10,7%	12,5%	12,9%
D2	5	14	148	255	195	98	72	788	170	15
	0,7%	1,8%	18,8%	32,3%	24,8%	12,4%	9,1%	100,0%	21,5%	1,9%
	6,5%	7,3%	8,7%	10,0%	10,5%	10,8%	10,6%	9,9%	10,7%	10,7%
D3	6	15	151	241	175	86	62	738	149	13
	0,8%	2,1%	20,5%	32,7%	23,8%	11,7%	8,4%	100,0%	20,2%	1,8%
	7,4%	7,9%	8,8%	9,5%	9,5%	9,5%	9,2%	9,3%	9,4%	9,4%
D4	7	16	155	233	163	79	56	710	135	12
	0,9%	2,3%	21,8%	32,9%	23,0%	11,1%	7,9%	100,0%	19,1%	1,7%
	8,1%	8,3%	9,1%	9,2%	8,8%	8,7%	8,4%	8,9%	8,6%	8,5%
D5	7	16	148	210	142	68	48	638	116	10
	1,1%	2,6%	23,1%	32,9%	22,2%	10,6%	7,5%	100,0%	18,1%	1,6%
	8,3%	8,3%	8,7%	8,2%	7,6%	7,5%	7,1%	8,0%	7,3%	7,3%
D6	7	16	140	188	123	59	41	575	100	9
	1,2%	2,9%	24,3%	32,7%	21,5%	10,2%	7,2%	100,0%	17,4%	1,5%
	8,5%	8,4%	8,2%	7,4%	6,7%	6,5%	6,1%	7,2%	6,3%	6,3%
D7	7	16	132	170	110	52	37	523	88	8
	1,4%	3,1%	25,2%	32,5%	21,0%	9,9%	7,0%	100,0%	16,9%	1,5%
	8,5%	8,3%	7,7%	6,7%	5,9%	5,7%	5,4%	6,6%	5,6%	5,5%
D8	6	15	121	154	99	47	34	477	81	7
	1,4%	3,2%	25,5%	32,2%	20,8%	9,9%	7,1%	100,0%	17,0%	1,5%
	7,8%	7,7%	7,1%	6,0%	5,4%	5,2%	5,0%	6,0%	5,1%	5,1%
D9	6	13	108	136	90	43	31	428	75	7
	1,3%	3,1%	25,2%	31,8%	21,1%	10,1%	7,3%	100,0%	17,5%	1,5%
	6,8%	6,9%	6,3%	5,4%	4,9%	4,8%	4,7%	5,4%	4,7%	4,7%
D10	4	11	91	124	87	41	28	387	69	6
	1,2%	2,9%	23,5%	32,1%	22,5%	10,7%	7,2%	100,0%	17,9%	1,5%
	5,4%	5,6%	5,3%	4,9%	4,7%	4,6%	4,2%	4,9%	4,4%	4,2%
Situation inconnue	22	47	361	566	450	221	178	1844	399	36
	1,2%	2,5%	19,6%	30,7%	24,4%	12,0%	9,7%	100,0%	21,6%	1,9%
	26,3%	23,8%	21,2%	22,2%	24,3%	24,4%	26,4%	23,2%	25,3%	25,6%

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, dans le parc locatif privé, il y a 844 milliers de passoires occupées par des personnes seules, ces passoires représentent 21,8 % des logements occupés par des personnes seules et 53,4 % de l'ensemble des passoires du parc locatif privé.

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 4 (suite) : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques des locataires, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Statut										
Logement mis à disposition	4	10	77	129	99	52	38	409	90	8
gratuitement	1,0 %	2,3 %	18,9 %	31,6 %	24,2 %	12,7 %	9,3 %	100,0 %	22,0 %	2,0 %
	4,9 %	4,9 %	4,5 %	5,1 %	5,3 %	5,7 %	5,7 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %
Locatif privé classique	79	186	1628	2415	1752	854	635	7551	1489	132
	1,1 %	2,5 %	21,6 %	32,0 %	23,2 %	11,3 %	8,4 %	100,0 %	19,7 %	1,7 %
	95,1 %	95,1 %	95,5 %	94,9 %	94,7 %	94,3 %	94,3 %	94,9 %	94,3 %	94,3 %
Type de ménage occupant										
Personne seule	27	71	760	1224	951	471	373	3878	844	76
	0,7 %	1,8 %	19,6 %	31,6 %	24,5 %	12,1 %	9,6 %	100,0 %	21,8 %	1,9 %
	32,0 %	36,3 %	44,6 %	48,1 %	51,4 %	52,0 %	55,4 %	48,7 %	53,4 %	54,1 %
Couple sans enfant	18	40	311	415	283	137	96	1300	233	20
	1,4 %	3,1 %	23,9 %	31,9 %	21,8 %	10,6 %	7,4 %	100,0 %	17,9 %	1,6 %
	21,1 %	20,4 %	18,2 %	16,3 %	15,3 %	15,2 %	14,2 %	16,3 %	14,8 %	14,5 %
Couple avec au moins un enfant	23	46	305	407	255	120	76	1231	196	16
	1,9 %	3,7 %	24,7 %	33,1 %	20,8 %	9,7 %	6,1 %	100,0 %	15,9 %	1,3 %
	27,4 %	23,3 %	17,9 %	16,0 %	13,8 %	13,2 %	11,2 %	15,5 %	12,4 %	11,8 %
Autre	13	32	259	376	260	126	85	1151	211	18
	1,2 %	2,8 %	22,5 %	32,7 %	22,6 %	10,9 %	7,4 %	100,0 %	18,3 %	1,6 %
	16,1 %	16,3 %	15,2 %	14,8 %	14,0 %	13,9 %	12,6 %	14,5 %	13,4 %	13,2 %
Situation inconnue	3	7	70	123	102	52	43	401	95	9
	0,7 %	1,8 %	17,6 %	30,7 %	25,4 %	12,9 %	10,8 %	100,0 %	23,8 %	2,3 %
	3,3 %	3,8 %	4,1 %	4,8 %	5,5 %	5,7 %	6,5 %	5,0 %	6,0 %	6,5 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, dans le parc locatif privé, il y a 844 milliers de passoires occupées par des personnes seules, ces passoires représentent 21,8 % des logements occupés par des personnes seules et 53,4 % de l'ensemble des passoires du parc locatif privé.

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 5 : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques des propriétaires bailleurs, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	83	196	1705	2544	1851	906	673	7960	1579	140
	1,0 %	2,5 %	21,4 %	32,0 %	23,3 %	11,4 %	8,5 %	100,0 %	19,8 %	1,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Revenus du propriétaire (déciles)										
D1	1	2	22	39	31	16	12	123	28	2
	0,8 %	2,0 %	18,1 %	31,6 %	24,9 %	12,9 %	9,7 %	100,0 %	22,6 %	2,0 %
	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,5 %	1,7 %	1,7 %	1,8 %	1,5 %	1,8 %	1,8 %
D2	1	2	20	35	27	14	11	110	25	2
	0,8 %	1,9 %	17,8 %	31,8 %	24,9 %	13,0 %	9,7 %	100,0 %	22,7 %	2,0 %
	1,1 %	1,1 %	1,1 %	1,4 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %	1,4 %	1,6 %	1,6 %
D3	1	3	24	44	34	18	13	138	31	3
	0,8 %	1,9 %	17,7 %	32,0 %	25,0 %	13,0 %	9,6 %	100,0 %	22,6 %	2,0 %
	1,3 %	1,3 %	1,4 %	1,7 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,7 %	2,0 %	2,0 %
D4	1	3	28	51	39	20	15	158	35	3
	0,8 %	1,9 %	18,0 %	32,2 %	24,9 %	12,8 %	9,5 %	100,0 %	22,2 %	2,0 %
	1,6 %	1,5 %	1,7 %	2,0 %	2,1 %	2,2 %	2,2 %	2,0 %	2,2 %	2,2 %
D5	2	4	37	66	50	26	19	202	44	4
	0,8 %	1,8 %	18,1 %	32,4 %	24,9 %	12,6 %	9,3 %	100,0 %	21,9 %	1,9 %
	2,0 %	1,9 %	2,1 %	2,6 %	2,7 %	2,8 %	2,8 %	2,5 %	2,8 %	2,8 %
D6	2	5	50	87	66	33	24	266	57	5
	0,9 %	1,9 %	18,6 %	32,7 %	24,6 %	12,3 %	9,0 %	100,0 %	21,3 %	1,9 %
	2,7 %	2,6 %	2,9 %	3,4 %	3,5 %	3,6 %	3,6 %	3,3 %	3,6 %	3,5 %
D7	3	7	67	113	83	41	30	345	71	6
	0,9 %	2,0 %	19,5 %	32,8 %	24,2 %	11,9 %	8,7 %	100,0 %	20,6 %	1,8 %
	3,7 %	3,5 %	4,0 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,5 %	4,4 %
D8	5	11	99	156	112	54	39	476	93	8
	1,0 %	2,2 %	20,8 %	32,9 %	23,5 %	11,4 %	8,2 %	100,0 %	19,6 %	1,7 %
	5,7 %	5,4 %	5,8 %	6,1 %	6,0 %	6,0 %	5,8 %	6,0 %	5,9 %	5,8 %
D9	8	19	167	239	165	78	57	734	135	12
	1,1 %	2,6 %	22,8 %	32,6 %	22,4 %	10,7 %	7,7 %	100,0 %	18,4 %	1,6 %
	10,0 %	9,7 %	9,8 %	9,4 %	8,9 %	8,7 %	8,4 %	9,2 %	8,6 %	8,4 %
D10	19	46	385	484	325	156	118	1533	274	24
	1,2 %	3,0 %	25,1 %	31,5 %	21,2 %	10,2 %	7,7 %	100,0 %	17,9 %	1,6 %
	22,7 %	23,5 %	22,6 %	19,0 %	17,6 %	17,2 %	17,6 %	19,3 %	17,4 %	17,3 %
Situation inconnue	40	95	805	1231	919	450	336	3875	786	70
	1,0 %	2,4 %	20,8 %	31,8 %	23,7 %	11,6 %	8,7 %	100,0 %	20,3 %	1,8 %
	47,7 %	48,2 %	47,2 %	48,4 %	49,6 %	49,7 %	49,9 %	48,7 %	49,8 %	50,2 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe, Pote 2020.. Calculs SDES.

Tableau 5 (suite) : parc locatif privé par classe de performance énergétique (étiquettes DPE) selon les caractéristiques des propriétaires bailleurs, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Âge du propriétaire										
Moins de 50 ans	28	55	381	491	343	167	127	1591	294	27
	1,7 %	3,4 %	23,9 %	30,9 %	21,5 %	10,5 %	8,0 %	100,0 %	18,5 %	1,7 %
	33,0 %	27,8 %	22,3 %	19,3 %	18,5 %	18,4 %	18,9 %	20,0 %	18,6 %	19,1 %
De 50 à 80 ans	34	86	796	1167	820	400	298	3601	697	61
	1,0 %	2,4 %	22,1 %	32,4 %	22,8 %	11,1 %	8,3 %	100,0 %	19,4 %	1,7 %
	41,0 %	43,7 %	46,7 %	45,9 %	44,3 %	44,1 %	44,2 %	45,2 %	44,2 %	43,6 %
Plus de 80 ans	2	9	126	273	234	123	91	858	214	19
	0,3 %	1,0 %	14,6 %	31,8 %	27,3 %	14,3 %	10,6 %	100,0 %	25,0 %	2,2 %
	2,6 %	4,6 %	7,4 %	10,7 %	12,6 %	13,6 %	13,5 %	10,8 %	13,6 %	13,4 %
Inconnu	20	47	403	613	455	216	157	1910	374	33
	1,0 %	2,5 %	21,1 %	32,1 %	23,8 %	11,3 %	8,2 %	100,0 %	19,6 %	1,8 %
	23,4 %	23,9 %	23,6 %	24,1 %	24,6 %	23,9 %	23,4 %	24,0 %	23,7 %	24,0 %
Type de personne morale										
Personne physique	64	149	1304	1934	1400	692	518	6061	1209	107
	1,1 %	2,5 %	21,5 %	31,9 %	23,1 %	11,4 %	8,5 %	100,0 %	20,0 %	1,8 %
	76,7 %	76,2 %	76,5 %	76,0 %	75,6 %	76,3 %	76,9 %	76,1 %	76,6 %	76,3 %
Collectivités locales et État	2	5	66	117	84	36	24	333	60	6
	0,6 %	1,6 %	19,7 %	35,0 %	25,1 %	10,9 %	7,1 %	100,0 %	18,0 %	1,7 %
	2,3 %	2,7 %	3,9 %	4,6 %	4,5 %	4,0 %	3,5 %	4,2 %	3,8 %	4,0 %
Autre personne morale (y compris SCI)	18	41	335	494	368	178	132	1566	310	27
	1,1 %	2,6 %	21,4 %	31,5 %	23,5 %	11,4 %	8,4 %	100,0 %	19,8 %	1,8 %
	21,1 %	21,1 %	19,7 %	19,4 %	19,9 %	19,6 %	19,6 %	19,7 %	19,6 %	19,7 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, dans le parc locatif privé, il y a 214 milliers de passoires occupées par des personnes de plus de 80 ans, ces passoires représentent 25 % des logements occupés par des personnes de plus de 80 ans et 13,6 % de l'ensemble des passoires du parc locatif privé. Pour 24 % des logements, l'âge du propriétaire est inconnu.

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 6 : revenus des propriétaires de passoires énergétiques dans le parc locatif privé selon le type de logements, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Total
Ensemble	56	49	61	68	86	110	139	183	268	559	1 579
	3,5 %	3,1 %	3,8 %	4,3 %	5,5 %	7,0 %	8,8 %	11,6 %	17,0 %	35,4 %	100,0 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Revenus (déciles)											
Appartement (copropriété)	17	13	16	19	25	33	46	67	109	269	614
	2,8 %	2,2 %	2,6 %	3,0 %	4,0 %	5,4 %	7,4 %	10,9 %	17,8 %	43,8 %	100,0 %
	31,5 %	27,3 %	26,2 %	27,2 %	28,6 %	30,2 %	32,9 %	36,4 %	40,7 %	48,1 %	38,9 %
Appartement (monopropriété)	15	11	13	15	18	23	29	40	62	160	387
	3,8 %	3,0 %	3,5 %	3,8 %	4,7 %	5,9 %	7,6 %	10,4 %	16,0 %	41,4 %	100,0 %
	26,6 %	23,4 %	22,0 %	21,3 %	21,1 %	20,9 %	21,1 %	22,0 %	23,1 %	28,7 %	24,5 %
Maison individuelle	23	24	31	35	43	54	64	76	97	130	578
	4,0 %	4,2 %	5,4 %	6,1 %	7,5 %	9,4 %	11,0 %	13,2 %	16,7 %	22,5 %	100,0 %
	41,9 %	49,3 %	51,8 %	51,5 %	50,3 %	49,0 %	46,0 %	41,6 %	36,2 %	23,2 %	36,6 %

Notes : 35,4 % des passoires sont possédées par des propriétaires dont les revenus sont dans le dixième décile. Pour chaque type de logements, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Par exemple, parmi les passoires des copropriétés du parc locatif privé, il y a 269 milliers de passoires possédées par des propriétaires dont les revenus sont dans le dixième décile, ces passoires représentent 43,8 % des passoires des copropriétés et 48,1 % des passoires possédées par des propriétaires dont les revenus sont dans le dixième décile. Les données sont corrigées de la non-réponse par type de logement.

Champ : ensemble des passoires énergétiques (logements classés F ou G) du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe, Pote 2020.. Calculs SDES

Tableau 7 : appartements du parc locatif privé par classe de performance énergétique selon leurs principales caractéristiques, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	36	122	1 272	1 761	1 265	575	426	5 456	1 001	87
	0,7 %	2,2 %	23,3 %	32,3 %	23,2 %	10,5 %	7,8 %	100,0 %	18,3 %	1,6 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Tranche de surface										
Moins de 30 m ²	2	5	81	269	306	171	191	1 024	362	37
	0,2 %	0,5 %	7,9 %	26,2 %	29,8 %	16,7 %	18,7 %	100,0 %	35,3 %	3,6 %
	6,3 %	3,9 %	6,4 %	15,3 %	24,1 %	29,6 %	45,0 %	18,8 %	36,2 %	42,7 %
De 30 à moins de 60 m ²	18	52	598	814	586	271	174	2 514	446	37
	0,7 %	2,1 %	23,8 %	32,4 %	23,3 %	10,8 %	6,9 %	100,0 %	17,7 %	1,5 %
	51,0 %	42,4 %	47,0 %	46,3 %	46,3 %	47,2 %	40,9 %	46,1 %	44,5 %	42,2 %
De 60 à moins de 100 m ²	14	59	528	595	329	117	53	1 695	170	12
	0,8 %	3,5 %	31,1 %	35,1 %	19,4 %	6,9 %	3,1 %	100,0 %	10,0 %	0,7 %
	38,9 %	48,6 %	41,5 %	33,8 %	26,0 %	20,3 %	12,5 %	31,1 %	17,0 %	13,4 %
Plus de 100 m ²	1	6	65	82	45	17	7	223	24	2
	0,6 %	2,8 %	29,1 %	36,9 %	20,1 %	7,4 %	3,1 %	100,0 %	10,5 %	0,7 %
	3,9 %	5,1 %	5,1 %	4,7 %	3,5 %	2,9 %	1,6 %	4,1 %	2,3 %	1,7 %
Date de construction										
Avant 1948	0	6	170	507	582	338	298	1 902	636	55
	0,0 %	0,3 %	8,9 %	26,7 %	30,6 %	17,8 %	15,7 %	100,0 %	33,5 %	2,9 %
	0,7 %	5,1 %	13,3 %	28,8 %	46,0 %	58,8 %	70,0 %	34,9 %	63,5 %	63,4 %
De 1948 à 1974	0	6	120	401	368	167	106	1 168	273	27
	0,0 %	0,5 %	10,3 %	34,3 %	31,5 %	14,3 %	9,1 %	100,0 %	23,4 %	2,3 %
	0,9 %	4,6 %	9,4 %	22,8 %	29,1 %	29,1 %	24,9 %	21,4 %	27,3 %	31,6 %
De 1975 à 1988	0	2	92	206	132	41	13	485	54	3
	0,0 %	0,5 %	18,9 %	42,4 %	27,2 %	8,5 %	2,6 %	100,0 %	11,1 %	0,6 %
	0,2 %	1,9 %	7,2 %	11,7 %	10,4 %	7,2 %	3,0 %	8,9 %	5,4 %	3,5 %
De 1989 à 2012	1	25	595	556	160	25	8	1 370	32	1
	0,1 %	1,9 %	43,5 %	40,6 %	11,7 %	1,8 %	0,6 %	100,0 %	2,4 %	0,1 %
	4,1 %	20,9 %	46,8 %	31,6 %	12,6 %	4,3 %	1,8 %	25,1 %	3,2 %	1,4 %
De 2013 à 2021	34	82	295	91	23	4	1	531	5	0
	6,3 %	15,5 %	55,6 %	17,1 %	4,4 %	0,7 %	0,3 %	100,0 %	1,0 %	0,0 %
	94,1 %	67,5 %	23,2 %	5,2 %	1,9 %	0,7 %	0,3 %	9,7 %	0,5 %	0,0 %
Énergie de chauffage										
Électricité	32	84	537	814	595	283	255	2 599	538	3
	1,2 %	3,2 %	20,6 %	31,3 %	22,9 %	10,9 %	9,8 %	100,0 %	20,7 %	0,1 %
	89,7 %	68,8 %	42,2 %	46,3 %	47,0 %	49,2 %	59,8 %	47,6 %	53,7 %	3,4 %
Gaz	-	17	628	785	533	214	104	2 281	318	61
	0,0 %	0,7 %	27,5 %	34,4 %	23,4 %	9,4 %	4,6 %	100,0 %	14,0 %	2,7 %
	0,0 %	13,9 %	49,4 %	44,6 %	42,1 %	37,2 %	24,4 %	41,8 %	31,8 %	69,9 %
Fioul et autres produits pétroliers	-	0	13	52	58	56	52	231	108	17
	0,0 %	0,0 %	5,8 %	22,4 %	24,9 %	24,4 %	22,5 %	100,0 %	46,9 %	7,3 %
	0,0 %	0,0 %	1,0 %	2,9 %	4,6 %	9,8 %	12,2 %	4,2 %	10,8 %	19,3 %
Bois et réseau de chaleur	4	21	94	110	80	22	15	345	37	6
	1,1 %	6,1 %	27,3 %	31,8 %	23,1 %	6,4 %	4,3 %	100,0 %	10,7 %	1,8 %
	10,3 %	17,2 %	7,4 %	6,2 %	6,3 %	3,8 %	3,5 %	6,3 %	3,7 %	7,3 %
Catégorie urbaine										
Zone rurale	2	6	73	102	65	26	15	289	40	3
	0,7 %	2,1 %	25,4 %	35,4 %	22,4 %	8,9 %	5,0 %	100,0 %	14,0 %	0,9 %
	6,0 %	4,9 %	5,8 %	5,8 %	5,1 %	4,5 %	3,4 %	5,3 %	4,0 %	3,0 %
Agglomération de moins de 100 000 habitants	4	17	205	278	196	84	53	838	137	13
	0,5 %	2,1 %	24,5 %	33,2 %	23,4 %	10,1 %	6,3 %	100,0 %	16,4 %	1,5 %
	10,6 %	14,1 %	16,2 %	15,8 %	15,5 %	14,6 %	12,5 %	15,4 %	13,7 %	14,5 %
Agglomération de plus de 100 000 habitants	28	85	815	1 028	629	253	144	2 982	397	27
	0,9 %	2,8 %	27,3 %	34,5 %	21,1 %	8,5 %	4,8 %	100,0 %	13,3 %	0,9 %
	77,4 %	69,6 %	64,0 %	58,4 %	49,7 %	44,0 %	33,9 %	54,6 %	39,7 %	31,3 %
Agglomération parisienne	2	14	178	352	375	212	214	1 348	426	44
	0,2 %	1,0 %	13,2 %	26,1 %	27,9 %	15,7 %	15,9 %	100,0 %	31,6 %	3,3 %
	6,0 %	11,3 %	14,0 %	20,0 %	29,7 %	36,9 %	50,2 %	24,7 %	42,6 %	51,2 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 8 : copropriétés du parc locatif privé par classe de performance énergétique selon leurs principales caractéristiques, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemblep	27	89	891	1 139	778	348	266	3 538	614	53
	0,8 %	2,5 %	25,2 %	32,2 %	22,0 %	9,8 %	7,5 %	100,0 %	17,4 %	1,5 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Tranche de surface										
Moins de 30 m ²	2	3	56	186	205	113	130	694	243	25
	0,2 %	0,5 %	8,0 %	26,7 %	29,5 %	16,3 %	18,7 %	100,0 %	35,0 %	3,5 %
	5,7 %	3,8 %	6,3 %	16,3 %	26,3 %	32,4 %	48,8 %	19,6 %	39,5 %	46,2 %
De 30 à moins de 60 m ²	15	42	460	557	366	164	105	1 708	268	22
	0,9 %	2,5 %	26,9 %	32,6 %	21,4 %	9,6 %	6,1 %	100,0 %	15,7 %	1,3 %
	56,0 %	47,4 %	51,7 %	48,9 %	47,0 %	47,0 %	39,4 %	48,3 %	43,7 %	40,8 %
De 60 à moins de 100 m ²	10	41	347	359	187	64	28	1 035	92	6
	0,9 %	3,9 %	33,5 %	34,7 %	18,1 %	6,2 %	2,7 %	100,0 %	8,9 %	0,6 %
	36,5 %	45,9 %	38,9 %	31,5 %	24,0 %	18,4 %	10,6 %	29,3 %	15,0 %	11,7 %
Plus de 100 m ²	0	3	28	38	21	8	3	101	11	1
	0,5 %	2,6 %	27,8 %	37,6 %	20,8 %	7,6 %	3,1 %	100,0 %	10,7 %	0,7 %
	1,8 %	2,9 %	3,1 %	3,3 %	2,7 %	2,2 %	1,2 %	2,9 %	1,8 %	1,3 %
Date de construction										
Avant 1948	0	3	74	225	283	177	174	937	352	31
	0,0 %	0,3 %	7,9 %	24,0 %	30,2 %	18,9 %	18,6 %	100,0 %	37,5 %	3,3 %
	0,5 %	3,6 %	8,3 %	19,7 %	36,4 %	50,9 %	65,6 %	26,5 %	57,3 %	58,4 %
De 1948 à 1974	0	4	87	286	261	119	75	833	194	19
	0,0 %	0,5 %	10,4 %	34,4 %	31,4 %	14,3 %	9,0 %	100,0 %	23,3 %	2,3 %
	1,0 %	4,8 %	9,7 %	25,1 %	33,6 %	34,1 %	28,2 %	23,5 %	31,6 %	35,6 %
De 1975 à 1988	0	2	67	153	99	31	10	362	41	2
	0,0 %	0,5 %	18,5 %	42,3 %	27,5 %	8,6 %	2,6 %	100,0 %	11,2 %	0,6 %
	0,2 %	1,9 %	7,5 %	13,4 %	12,8 %	8,9 %	3,6 %	10,2 %	6,6 %	4,3 %
De 1989 à 2012	1	18	437	407	118	18	6	1 005	24	1
	0,1 %	1,8 %	43,4 %	40,5 %	11,7 %	1,8 %	0,6 %	100,0 %	2,4 %	0,1 %
	3,8 %	20,4 %	49,0 %	35,8 %	15,2 %	5,3 %	2,2 %	28,4 %	3,9 %	1,7 %
De 2013 à 2021	25	61	227	67	16	3	1	401	4	0
	6,3 %	15,3 %	56,6 %	16,8 %	4,1 %	0,7 %	0,2 %	100,0 %	0,9 %	0,0 %
	94,6 %	69,3 %	25,5 %	5,9 %	2,1 %	0,8 %	0,4 %	11,3 %	0,6 %	0,0 %
Énergie de chauffage										
Électricité	23	60	383	542	368	173	162	1 712	336	2
	1,4 %	3,5 %	22,4 %	31,7 %	21,5 %	10,1 %	9,5 %	100,0 %	19,6 %	0,1 %
	88,0 %	67,4 %	43,0 %	47,6 %	47,2 %	49,7 %	61,2 %	48,4 %	54,7 %	3,5 %
Gaz	-	12	432	493	323	127	63	1 450	190	37
	0,0 %	0,9 %	29,8 %	34,0 %	22,2 %	8,7 %	4,4 %	100,0 %	13,1 %	2,5 %
	0,0 %	13,9 %	48,5 %	43,3 %	41,4 %	36,4 %	23,9 %	41,0 %	31,0 %	69,7 %
Fioul et autres produits pétroliers	-	0	8	30	34	34	30	136	64	10
	0,0 %	0,0 %	6,1 %	22,3 %	24,8 %	24,7 %	22,1 %	100,0 %	46,8 %	7,3 %
	0,0 %	0,0 %	0,9 %	2,7 %	4,3 %	9,6 %	11,3 %	3,8 %	10,4 %	18,8 %
Bois et réseau de chaleur	3	17	67	74	54	15	10	239	24	4
	1,3 %	6,9 %	28,0 %	30,8 %	22,7 %	6,1 %	4,1 %	100,0 %	10,2 %	1,8 %
	12,0 %	18,6 %	7,5 %	6,5 %	7,0 %	4,2 %	3,7 %	6,8 %	4,0 %	8,0 %
Catégorie urbaine										
Zone rurale	1	2	21	26	15	6	3	73	9	1
	0,8 %	2,3 %	28,8 %	35,2 %	20,7 %	7,8 %	4,4 %	100,0 %	12,2 %	0,8 %
	2,1 %	1,9 %	2,3 %	2,2 %	1,9 %	1,6 %	1,2 %	2,1 %	1,4 %	1,1 %
Agglomération de moins de 100 000 habitants	2	10	119	142	88	35	21	416	55	5
	0,5 %	2,5 %	28,6 %	34,0 %	21,1 %	8,3 %	4,9 %	100,0 %	13,3 %	1,2 %
	8,6 %	11,7 %	13,3 %	12,4 %	11,3 %	10,0 %	7,7 %	11,8 %	9,0 %	9,2 %
Agglomération de plus de 100 000 habitants	22	66	625	729	413	156	83	2 094	240	15
	1,1 %	3,2 %	29,8 %	34,8 %	19,7 %	7,5 %	4,0 %	100,0 %	11,4 %	0,7 %
	83,3 %	75,0 %	70,1 %	64,0 %	53,0 %	44,8 %	31,4 %	59,2 %	39,0 %	28,6 %
Agglomération parisienne	2	10	127	243	263	152	158	955	310	32
	0,2 %	1,1 %	13,3 %	25,5 %	27,5 %	15,9 %	16,6 %	100,0 %	32,5 %	3,4 %
	6,0 %	11,5 %	14,2 %	21,4 %	33,8 %	43,6 %	59,6 %	27,0 %	50,5 %	61,2 %

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 9 : immeubles en monopropriété du parc locatif privé par classe de performance énergétique selon leurs principales caractéristiques, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	9	33	381	621	487	227	160	1 919	387	34
	0,5 %	1,7 %	19,9 %	32,4 %	25,4 %	11,8 %	8,4 %	100,0 %	20,2 %	1,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Tranche de surface										
Moins de 30 m ²	1	1	25	83	101	58	62	330	119	12
	0,2 %	0,4 %	7,6 %	25,1 %	30,5 %	17,4 %	18,7 %	100,0 %	36,1 %	3,8 %
	7,9 %	4,3 %	6,6 %	13,4 %	20,7 %	25,4 %	38,5 %	17,2 %	30,8 %	37,1 %
De 30 à moins de 60 m ²	3	10	138	257	220	107	70	806	177	15
	0,4 %	1,2 %	17,1 %	32,0 %	27,3 %	13,3 %	8,6 %	100,0 %	22,0 %	1,9 %
	36,1 %	28,9 %	36,2 %	41,4 %	45,2 %	47,4 %	43,5 %	42,0 %	45,8 %	44,4 %
De 60 à moins de 100 m ²	4	18	181	236	142	53	25	660	78	5
	0,6 %	2,8 %	27,4 %	35,8 %	21,6 %	8,0 %	3,8 %	100,0 %	11,8 %	0,8 %
	45,9 %	55,9 %	47,5 %	38,1 %	29,2 %	23,3 %	15,6 %	34,4 %	20,1 %	16,1 %
Plus de 100 m ²	1	4	37	44	24	9	4	122	13	1
	0,7 %	3,0 %	30,1 %	36,4 %	19,5 %	7,3 %	3,1 %	100,0 %	10,4 %	0,7 %
	10,0 %	10,9 %	9,7 %	7,2 %	4,9 %	3,9 %	2,4 %	6,4 %	3,3 %	2,4 %
Date de construction										
Avant 1948	0	3	96	283	298	161	124	965	285	24
	0,0 %	0,3 %	9,9 %	29,3 %	30,9 %	16,7 %	12,8 %	100,0 %	29,5 %	2,5 %
	1,4 %	9,2 %	25,2 %	45,5 %	61,3 %	70,9 %	77,1 %	50,3 %	73,5 %	71,4 %
De 1948 à 1974	0	1	33	114	107	48	31	336	80	9
	0,0 %	0,4 %	9,9 %	34,0 %	32,0 %	14,4 %	9,3 %	100,0 %	23,7 %	2,5 %
	0,8 %	3,9 %	8,7 %	18,4 %	22,0 %	21,4 %	19,5 %	17,5 %	20,6 %	25,3 %
De 1975 à 1988	0	1	25	52	32	10	3	123	13	1
	0,0 %	0,5 %	20,1 %	42,5 %	26,3 %	8,1 %	2,4 %	100,0 %	10,6 %	0,6 %
	0,2 %	1,8 %	6,5 %	8,4 %	6,7 %	4,4 %	1,9 %	6,4 %	3,4 %	2,3 %
De 1989 à 2012	0	7	159	148	42	6	2	365	8	0
	0,1 %	2,0 %	43,5 %	40,6 %	11,5 %	1,7 %	0,6 %	100,0 %	2,3 %	0,1 %
	4,9 %	22,3 %	41,7 %	23,9 %	8,6 %	2,7 %	1,3 %	19,0 %	2,1 %	1,0 %
De 2013 à 2021	8	21	68	24	7	1	0	130	2	0
	6,4 %	16,0 %	52,6 %	18,3 %	5,4 %	0,9 %	0,4 %	100,0 %	1,3 %	0,0 %
	92,6 %	62,8 %	17,9 %	3,8 %	1,4 %	0,5 %	0,3 %	6,8 %	0,4 %	0,0 %
Énergie de chauffage										
Électricité	9	24	153	272	227	110	92	887	202	1
	1,0 %	2,7 %	17,3 %	30,7 %	25,6 %	12,4 %	10,4 %	100,0 %	22,8 %	0,1 %
	94,6 %	72,6 %	40,2 %	43,8 %	46,6 %	48,3 %	57,6 %	46,2 %	52,2 %	3,3 %
Gaz	-	5	195	292	211	87	41	831	128	24
	0,0 %	0,6 %	23,5 %	35,2 %	25,4 %	10,5 %	4,9 %	100,0 %	15,4 %	2,8 %
	0,0 %	13,8 %	51,3 %	47,0 %	43,3 %	38,5 %	25,4 %	43,3 %	33,0 %	70,2 %
Fioul et autres produits pétroliers	-	0	5	21	24	23	22	95	45	7
	0,0 %	0,0 %	5,2 %	22,5 %	25,2 %	23,9 %	23,2 %	100,0 %	47,1 %	7,2 %
	0,0 %	0,0 %	1,3 %	3,4 %	4,9 %	10,0 %	13,8 %	5,0 %	11,6 %	20,2 %
Bois et réseau de chaleur	0	4	27	36	25	7	5	106	13	2
	0,5 %	4,2 %	25,7 %	33,9 %	23,9 %	6,9 %	4,9 %	100,0 %	11,8 %	2,0 %
	5,4 %	13,5 %	7,2 %	5,8 %	5,2 %	3,2 %	3,2 %	5,5 %	3,2 %	6,3 %
Catégorie urbaine										
Zone rurale	2	4	53	77	50	20	11	216	32	2
	0,7 %	2,0 %	24,3 %	35,5 %	22,9 %	9,3 %	5,3 %	100,0 %	14,6 %	1,0 %
	17,7 %	12,8 %	13,8 %	12,4 %	10,2 %	8,9 %	7,1 %	11,3 %	8,2 %	6,2 %
Agglomération de moins de 100 000 habitants	1	7	87	137	108	50	33	422	82	8
	0,4 %	1,6 %	20,5 %	32,4 %	25,6 %	11,8 %	7,7 %	100,0 %	19,5 %	1,8 %
	16,6 %	20,7 %	22,7 %	22,0 %	22,2 %	21,8 %	20,3 %	22,0 %	21,2 %	22,9 %
Agglomération de plus de 100 000 habitants	5	18	190	299	217	97	61	888	158	12
	0,6 %	2,1 %	21,4 %	33,7 %	24,4 %	10,9 %	6,9 %	100,0 %	17,8 %	1,3 %
	59,9 %	55,3 %	49,9 %	48,1 %	44,5 %	42,7 %	38,0 %	46,3 %	40,7 %	35,5 %
Agglomération parisienne	1	4	52	109	112	60	55	393	116	12
	0,1 %	0,9 %	13,2 %	27,7 %	28,6 %	15,3 %	14,1 %	100,0 %	29,5 %	3,0 %
	5,8 %	11,1 %	13,6 %	17,5 %	23,1 %	26,6 %	34,6 %	20,5 %	29,9 %	35,4 %

Notes : passoires = logements classés F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %).

Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Tableau 10 : maisons individuelles du parc locatif privé par classe de performance énergétique selon leurs principales caractéristiques, au 1^{er} janvier 2022

En milliers de logements

	A	B	C	D	E	F	G	Total	Passoires	Très énergivores
Ensemble	48	74	433	784	586	331	248	2 504	578	53
	1,9%	3,0%	17,3%	31,3%	23,4%	13,2%	9,9%	100,0%	23,1%	2,1%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Tranche de surface										
Moins de 30 m ²	0	1	4	13	15	9	9	52	18	2
	0,5%	1,3%	8,3%	25,7%	29,2%	17,0%	18,0%	100,0%	35,0%	3,0%
	0,5%	0,9%	1,0%	1,7%	2,6%	2,7%	3,8%	2,1%	3,1%	2,9%
De 30 à moins de 60 m ²	1	4	34	104	124	82	88	439	171	22
	0,3%	0,9%	7,8%	23,7%	28,3%	18,8%	20,1%	100,0%	38,9%	5,0%
	3,0%	5,6%	7,9%	13,3%	21,2%	24,9%	35,7%	17,5%	29,5%	40,8%
De 60 à moins de 100 m ²	26	36	222	429	311	171	118	1 313	289	24
	2,0%	2,8%	16,9%	32,7%	23,7%	13,0%	9,0%	100,0%	22,0%	1,9%
	53,7%	48,7%	51,1%	54,8%	53,1%	51,7%	47,7%	52,4%	50,0%	46,0%
Plus de 100 m ²	20	33	173	237	136	69	32	700	100	5
	2,9%	4,8%	24,7%	33,9%	19,4%	9,8%	4,5%	100,0%	14,3%	0,8%
	42,8%	44,8%	39,9%	30,3%	23,1%	20,7%	12,9%	28,0%	17,4%	10,3%
Date de construction										
Avant 1948	1	5	85	254	287	206	178	1 016	384	41
	0,1%	0,5%	8,3%	25,0%	28,3%	20,3%	17,5%	100,0%	37,8%	4,0%
	1,2%	6,8%	19,5%	32,4%	49,1%	62,4%	71,8%	40,6%	66,4%	77,4%
De 1948 à 1974	0	2	34	104	124	88	61	413	149	11
	0,1%	0,6%	8,1%	25,1%	30,1%	21,4%	14,7%	100,0%	36,0%	2,7%
	0,5%	3,3%	7,8%	13,2%	21,2%	26,7%	24,5%	16,5%	25,7%	21,3%
De 1975 à 1988	0	2	35	106	88	27	7	265	34	1
	0,0%	0,9%	13,0%	39,9%	33,4%	10,1%	2,6%	100,0%	12,8%	0,2%
	0,3%	3,1%	8,0%	13,5%	15,1%	8,1%	2,8%	10,6%	5,8%	1,2%
De 1989 à 2012	4	23	211	290	80	9	2	620	11	0
	0,6%	3,8%	34,1%	46,8%	12,9%	1,4%	0,4%	100,0%	1,8%	0,0%
	8,1%	31,3%	48,7%	37,0%	13,7%	2,6%	0,9%	24,7%	1,9%	0,2%
De 2013 à 2021	43	41	70	30	6	0	0	190	0	0
	22,6%	21,7%	36,6%	16,0%	2,9%	0,3%	0,0%	100,0%	0,3%	0,0%
	90,0%	55,4%	16,0%	3,9%	1,0%	0,1%	0,0%	7,6%	0,1%	0,0%
Énergie de chauffage										
Électricité	45	65	212	442	310	128	111	1 313	238	1
	3,5%	4,9%	16,2%	33,6%	23,6%	9,7%	8,4%	100,0%	18,2%	0,1%
	95,2%	86,9%	49,0%	56,3%	53,0%	38,6%	44,7%	52,4%	41,2%	2,1%
Gaz	0	5	179	225	143	78	32	664	111	18
	0,0%	0,8%	27,0%	34,0%	21,6%	11,8%	4,9%	100,0%	16,7%	2,8%
	0,0%	6,8%	41,3%	28,7%	24,4%	23,7%	13,1%	26,5%	19,2%	34,4%
Fioul et autres produits pétroliers	0	0	16	76	102	105	80	379	185	19
	0,0%	0,0%	4,3%	20,1%	26,8%	27,8%	21,0%	100,0%	48,8%	4,9%
	0,0%	0,0%	3,8%	9,7%	17,3%	31,8%	32,2%	15,2%	32,0%	35,0%
Bois et réseau de chaleur	2	5	26	41	31	19	25	148	44	15
	1,5%	3,2%	17,3%	27,4%	20,9%	13,0%	16,7%	100,0%	29,7%	10,2%
	4,8%	6,3%	5,9%	5,2%	5,3%	5,8%	10,0%	5,9%	7,6%	28,4%
Catégorie urbaine										
Zone rurale	9	14	93	189	155	96	79	635	175	16
	1,3%	2,2%	14,7%	29,8%	24,5%	15,1%	12,5%	100,0%	27,6%	2,5%
	17,9%	18,5%	21,5%	24,1%	26,5%	29,0%	32,0%	25,4%	30,3%	29,3%
Agglomération de moins de 100 000 habitants	11	18	96	188	151	87	64	614	151	14
	1,8%	2,9%	15,6%	30,6%	24,5%	14,1%	10,5%	100,0%	24,6%	2,3%
	22,8%	23,7%	22,1%	24,0%	25,7%	26,3%	26,0%	24,5%	26,2%	26,3%
Agglomération de plus de 100 000 habitants	28	41	225	357	234	122	78	1 085	200	16
	2,6%	3,8%	20,7%	32,9%	21,6%	11,2%	7,2%	100,0%	18,4%	1,5%
	58,1%	55,1%	51,9%	45,5%	40,0%	36,9%	31,5%	43,3%	34,6%	30,1%
Agglomération parisienne	1	2	19	50	45	26	26	169	52	8
	0,3%	1,2%	11,4%	29,4%	26,8%	15,4%	15,4%	100,0%	30,8%	4,5%
	1,2%	2,8%	4,5%	6,4%	7,7%	7,9%	10,5%	6,8%	9,0%	14,2%

Notes : passoires = logements classé F ou G ; très énergivores = logements dont la consommation d'énergie finale est supérieure à 450 kWh/m²/an ; pour chaque caractéristique, la première ligne représente le nombre de logements, la deuxième ligne le profil ligne (i.e. la répartition des étiquettes DPE en % pour une caractéristique, la somme de la ligne est égale à 100 %), la troisième ligne le profil colonne (i.e. la répartition des caractéristiques en % pour une étiquette DPE, la somme de la colonne est égale à 100 %). Champ : ensemble des résidences principales du parc locatif privé au 1^{er} janvier 2022, France métropolitaine.

Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Commissariat général au
développement durable

**Service des données
et études statistiques (SDES)**

[www.ecologie.gouv.fr/
observatoire-national-renovation-
energetique](http://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-national-renovation-energetique)

Contact :
[diffusion.sdes.cgdd@
developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

ONRE
Observatoire national
de la rénovation énergétique



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

